

Huitième année, N° 41

Publication hebdomadaire

Un an : 47,50 frs ; six mois : 25 frs

Le numéro : 2,00 frs

# La revue catholique des idées et des faits

*UT SINT UNUM!*

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal **MERCIER**

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

## Sommaire du vendredi 4 janvier 1929

La démocratie et la Suisse

Les rebondissements d'une vieille querelle

La mort de saint Bernard

Gevaert

Le Pape bibliothécaire

L'Evangile de Jésus-Christ

Les vingt-cinq ans du Volkverein luxembourgeois

Jeunesse d'hier et d'aujourd'hui

Comte Gonzague de Reynold

Maurice Vaussard

Paul Mitterre

Ernest Closson

Mgr Louis Picard

Lucien Cerfaux

Giovanni Hoyois

Adolphe Hardy

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le chanoine Triest, Mgr J. Schyrgens. — Faits-divers et commentaires, Omer Englebret. — Science politique et doctrine chrétienne, France.

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Tél. : 220.50. Compte chèque postal : 489.16.

# CRÉDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS

20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG

55, boulevard Royal

BANQUE - BOURSE - CHANGE

## Régie Autonome de "PATRIA"

(Société Coopérative)

23, rue du Marais, BRUXELLES

Téléphones :  
N° 234.00-151.21

Bureaux :  
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

## THÉÂTRE PATRIA

700 Places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux

## Salle des Conférences (SALLE BLANCHE)

1<sup>er</sup> étage. Accès facile et indépendant

Estrade et installation pour projections lumineuses, 225 fauteuils

## Locaux spacieux et confortables

pourvus de tous les perfectionnements  
d'installation, de chauffage et d'éclairage,  
p<sup>r</sup> assemblées, représentations théâtrales,  
concerts, réunions, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location  
des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi  
que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

Capital . . . fr. 400 000 000.—

Réserves . . fr. 504.657.742.94

Total . . fr. 904.657.742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en  
province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de  
375 villes et localités importantes du pays.

## Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven

SOCIÉTÉ ANONYME

Siege social : Rue de la Monnaie, 9, LOUVAIN

Capital : 200,000,000 francs

Toutes opérations de banque, de bourse et de change

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

La démocratie et la Suisse  
Les rebondissements d'une vieille querelle  
La mort de saint Bernard  
Gevaert  
Le Pape bibliothécaire  
L'Évangile de Jésus-Christ  
Les vingt-cinq ans du « Volk'sverein » luxembourgeois  
Jeunesse d'hier et d'aujourd'hui

Comte Gonzague de Reynold  
Maurice Vaussard  
Paul Mitterre  
Ernest Closson  
Mgr Louis Picard  
Lucien Cerfaux  
Giovanni Hoyois  
Adolphe Hardy

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le chanoine Triest, Mgr J. Schyrgens. — Faits divers et commentaires, Omer Englebert. — Science politique et doctrine chrétienne. — France.

## La Semaine

♦ A nos collaborateurs, à nos abonnés, à tous nos lecteurs une bonne et sainte année!

Certes les années ne sont que des divisions arbitraires dans un mouvement pris comme mesure de la durée des êtres corporels. C'est l'intelligence humaine qui, pour sa commodité, a choisi le mouvement apparent du soleil, mouvement uniforme aisément divisible, comme base d'appréciation de tous les changements des êtres; et dans ce mouvement uniforme où les jours succédant aux jours forment les semaines, les mois, et les années, l'homme, roi de la création, s'est arrêté à « l'année » comme unité de mesure de la durée du monde sensible. De là l'usage de former des souhaits pour le bonheur de ceux qu'on aime après chaque période qui ramène le jour pris pour début d'une unité nouvelle. Mais la durée est un continu dont le temps n'est que la numération, elle est un absolu où le temps fait saisir par l'intelligence l'avant et l'après, la succession.

Et si nous nous permettons de philosopher un peu en ce début d'année nouvelle sur les notions de durée et de temps, c'est pour attirer l'attention de nos lecteurs sur les illusions qu'amène une longue habitude de parler des années comme de choses « existant en soi », et du temps comme d'une espèce de fleuve entraînant et emportant les êtres à la dérive. Seuls les êtres existent. En toute rigueur de termes le temps n'est pas, il n'est qu'une mesure arbitraire appliquée par l'intelligence aux changements des êtres corporels. Années bonnes ou mauvaises ne sont donc que des façons de parler, très légitimes, certes, mais qui trop facilement font oublier tout ce qu'il y a d'artificiel et de conventionnel dans les divisions introduites pour la commodité de la vie en société.

Notre vie est un continu dans lequel les années ne tranchent que des divisions purement notionnelles et verbales. Que durant certaines parties de ce mouvement qu'est notre vie, qu'à certains moments de notre durée terrestre nous soyons plus heureux, meilleurs, plus fidèles à la grâce du Christ, rien de plus évident. Et voilà pourquoi nous souhaitons à nos collaborateurs, à nos abonnés, à tous nos lecteurs, que pendant la tranche de leur vie — la mesure de leur durée — appelée 1929, ils soient fidèles à tout ce que Notre-Seigneur demande d'eux et donc aussi heureux qu'il est possible de l'être ici-bas.

♦ 1929 sera une année importante pour notre chère Patrie. En mai prochain, le peuple souverain (?) désignera ceux qui, pendant quatre ans, présideront — au moins dans une certaine mesure, car en démocratie politique, n'importe en Belgique, le pouvoir n'est pas toujours exercé par l'autorité légale... — aux destinées de la Belgique. Et comme, en 1930, la Nation fêtera avec éclat son premier centenaire, il faut souhaiter que ces élections générales placent à la tête du pays un gouvernement vraiment national, soutenu par tous les hommes d'ordre.

Au point de vue intérieur, la question linguistique se pose avec l'acuité révélée par la lamentable élection d'Anvers. Que la Couronne et le gouvernement s'appliquent d'ici aux élections, à démontrer aux populations flamandes qu'elles sont bien chez elles dans cette Belgique où elles sont majorité.

Pour le surplus épinglons l'aveu de l'adversaire rentré dans l'opposition depuis un an pour mieux préparer sa campagne électorale. Le Peuple du 1<sup>er</sup> janvier reconnaissait que « l'année

1929 s'ouvre sous d'heureux auspices : bonnes finances, monnaie stable, activité générale satisfaisante, annonce de grands travaux, sur nos routes notamment, et en vue des expositions de 1930 à Anvers et à Liège ».

♦ Mgr le Recteur a pris une grave mesure vis-à-vis des étudiants flamands de l'Université catholique. Ceux-ci ont dû s'engager par écrit à respecter l'article du règlement qui interdit la participation à toute manifestation séparatiste ou anti-belge. En particulier, toute exaltation des « annistiés » est sévèrement interdite. Évidemment, pareil engagement ne changera rien aux opinions des nombreux étudiants égarés dans les plus folles chimères, mais on se félicite de ce que certaines manifestations odieuses ne resteront plus sans sanction si, par malheur, elles devaient se reproduire encore.

Dans deux longs articles, le *Standaard* a souligné ce que la décision de Mgr Ladeuze avait de... critiquable. Ses arguments sont très pauvres. Ce qui est vrai, c'est que beaucoup d'adversaires de certaines revendications flamandes usent, de très bonne foi d'ailleurs, de moyens qui, par réaction, amènent les Flamands à des « extériorisations » anti-belges dans leur forme si pas dans la pensée de l'immense majorité de ceux qui les commettent.

Ainsi lors du débat sur l'Université flamande on manifesta contre les partisans de Gand-flamand drapeaux belges déployés et en chantant la Brabançonne. C'était évidemment provoquer la partie adverse à s'abriter sous le drapeau jaune au lion noir et à chanter le *Leeuw van Vlaenderen*.

Combattre l'annistie aux cris de « Vive la Belgique », c'est tout aussi évidemment amener l'adversaire à riposter par... « A bas la Belgique », ce cri ne voulant être d'abord que la réponse, du tac au tac, de partisans à des adversaires.

Les Flamands ont le plus grand tort, et d'opposer le drapeau jaune au drapeau tricolore et de crier « A bas la Belgique », mais leurs adversaires ont le plus grand tort aussi de s'opposer à des revendications discutables mais légitimes aux cris de « Vive la Belgique » et en se couvrant du drapeau national, alors qu'on peut être excellent Belge et croire que Gand-flamand et l'annistie étaient des mesures favorables à la concorde nationale. Nous ne disons pas que ces torts sont égaux, l'aberration qui pousse certains exaltés à hurler « à bas la Belgique » est infiniment plus regrettable que l'erreur qui fait pousser des « Vive la Belgique » contre Gand-flamand et contre l'annistie.

Rien, jamais, ne justifie un « A bas la Belgique », tantis que « Vive la Belgique », souhait de tous les patriotes, ne devient dangereux que s'il veut stigmatiser comme anti-belge des opinions qui ne le sont nullement. La plus élémentaire psychologie des foules devrait apprendre à ceux qui aiment sincèrement la Belgique que si l'on s'obstine à opposer aux Flamands le drapeau belge, la Brabançonne et les « Vive la Belgique », les drapeaux jaunes, les *Leeuw van Vlaenderen* et les « *weg met België* » iront se multipliant toujours.

Il est plus que temps, nous voulons croire qu'il est temps encore, de maintenir au-dessus de nos divisions linguistiques ce qui jamais n'eût dû être jeté dans la mêlée. La vérité nous oblige à dire ici que la faute initiale fut commise — avec les meilleures intentions, répétons-le, — par ceux qui ont cru que tout ce qui flamandisait la Flandre diminuait la Belgique. Oh! erreur!...

# La démocratie et la Suisse<sup>(1)</sup>

I

Commençons par nous rendre compte de nos faiblesses en face du socialisme, au milieu de cette agitation internationale dont la Suisse est devenue le centre :

Une première cause de faiblesse est l'état d'esprit qui règne dans une grande partie de notre peuple. On a beau dire que ce peuple est, en Europe, celui qui a le moins le droit de se plaindre, qui possède depuis longtemps le « standard de vie » le plus élevé : ce mécontentement est indéniable. D'où vient-il ? La tension à qui nous avons été soumis pendant la guerre, nous a certainement déprimés : nous sommes retombés sur nous-mêmes, lourds d'une lassitude générale, parfois même d'un dégoût à l'égard de la politique, que ce soit la politique suisse ou la politique européenne. Le devoir national ne s'impose plus à nous comme un impératif catégorique auquel on obéit avec abnégation, avec enthousiasme. La gêne économique, la vie chère, les impôts trop pesants ont mis, dans la conscience ou dans la subconscience de beaucoup, une opposition sourde et tenace à l'égard du régime et de ses représentants ; ils nous ont rendus égoïstes : quand on a de la peine à tourner, on pense surtout à soi, l'on envie ceux qui sont plus fortunés et l'on voudrait les ramener au même niveau que soi (2). Aussi les intérêts privés, les intérêts de groupes ou de classes sont-ils, à cette heure, prépondérants, et le sens de l'intérêt général et du bien commun s'est-il affaibli.

L'idée de patrie également. Il est de fait qu'elle évolue : depuis la Réforme et la Renaissance, la conception de patrie s'était beaucoup trop close ; celle d'Etat souverain était devenue beaucoup trop absolue. Nous le sentons vaguement, mais avons de la peine à y voir clair. L'influence dissolvante du pacifisme et de l'internationalisme a passé sur nous en même temps que nous subissions celle des nationalismes voisins. De là une désorientation qui tourne parfois au vertige. Nous ne savons plus à quelle branche nous rattachons.

Enfin, nous avons le sentiment d'étouffer dans le matérialisme et la médiocrité. Nous avons vu, que depuis 1848 et surtout depuis 1874, notre politique tendait à devenir exclusivement économique. La guerre et la crise qui l'a suivie, ont agi dans le sens de cette tendance. Toute notre atmosphère en a été desséchée, viciée. Nous n'avons plus qu'un idéalisme de commande, qui sonne faux et creux comme un vieux tambour : celui des tirades sur la Suisse, prototype de la Société des Nations, sur la démocratie, le désarmement et nos milices pacifiques, sur la réconciliation des peuples, sur la paix ; singulier mélange de nationalisme et d'internationalisme, effort pour concilier des contraires qui hurlent d'être ensemble comme un chat et un chien dans le même sac.

D'où un défaitisme qui s'est emparé des partis bourgeois, et même de la jeunesse.

D'où un état de moindre résistance.

En effet, une autre cause de faiblesse, et non la moindre, c'est l'anarchie intellectuelle qui n'a point laissé d'atteindre une grande partie de notre corps enseignant, de nos écrivains, de la jeunesse cultivée. Elle est une conséquence, et de la guerre, et de notre neutralité. Rappelons que de 1914 à 1918, nous étions le champ clos de toutes les propagandes étrangères, de ce *bellum scolasticum*

(1) Voir la *Revue Catholique* du 30 décembre.

(2) Il y a aussi une autre réaction que M. de Ramen a bien définie : « L'administration est une sécurité et les rapports du public et des fonctionnaires ont découlé, on n'ont pas tardé à découler de ce sentiment de sécurité fondé dans une certaine mesure sur une assurance pour la vie qui supprime les risques à courir dans toute autre carrière, où l'on est son maître. » (*Entre la France et nous*, Paris, Budry, 1828, p. 134.) D'où l'attrait du fonctionnarisme et de l'Etat-Providence, attrait qui tue l'effort, l'esprit d'indépendance, d'initiative et de responsabilité, et favorise si puissamment la médiocrité.

aussi dangereux pour les esprits que les gaz pour les corps. Afin de nous donner une raison d'être, des motifs de nous agiter, sinon d'agir, nous nous étions imposé des missions humanitaires, morales, spirituelles. Nous avions tout remis ou tout laissé remettre en question. Nous nous étions laissés envahir par toutes les idées. Ensuite, ce fut la grande vague internationale. Mais nous n'avons guère, en Suisse, la tête philosophique, le sens critique n'est pas très développé chez nous. En revanche, comme nos universités et nos écoles fabriquent par séries des diplômés et des pédagogues, nous possédons un prolétariat intellectuel qui fermente sur lui-même.

Heureusement, l'ensemble de notre peuple est réfractaire aux idées ; il a du bon sens et la lenteur de son tempérament le soustrait aux influences immédiates. Pourtant, cette apathie a son revers : elle permet aux idées de faire leur chemin en des milieux d'où pourrait à un moment donné, partir un mouvement violent et subit. L'absence de principes et de doctrine dont souffre notre politique est un danger pour elle, comme son manque de contact avec les intellectuels et la jeunesse.

Une troisième cause d'affaiblissement est dans la diminution très sensible de la foi religieuse. L'indifférence, le rationalisme, l'athéisme sont en progrès. La Suisse, peu à peu, cesse d'être la nation foncièrement chrétienne qu'elle était encore en 1848. Elle se déchristianise, moins rapidement peut-être que d'autres peuples, mais assez pour qu'on s'en préoccupe. La multiplication des sectes les plus absurdes, la recrudescence des superstitions, le mysticisme humanitaire dénotent une inquiétude religieuse qui provient elle-même d'un christianisme en décomposition, parce qu'on lui a laissé perdre toute sa substance doctrinale. Si la moralité générale est encore satisfaisante — nous sommes peut-être trop optimiste en l'affirmant, — cela tient à la force de la tradition chrétienne, à la vitesse acquise. Mais, quand celle-ci n'aura point laissé de s'affaiblir peu à peu, quand le matérialisme aura définitivement gagné les mœurs, à quelles déchéances serons-nous condamnés ? Une démocratie, non pas même irréligieuse, mais simplement aréligieuse, est la pire forme de gouvernement qui se puisse concevoir.

Ce n'est pas tout. D'autres causes, physiques et morales, ont pour effet de diminuer encore notre force de résistance :

La première est l'alcoolisme. Le peuple suisse n'aime pas qu'on le lui reproche. Le vieux proverbe : « boire comme un Suisse », il en est presque fier. Aussi bien s'estime-t-il jaugeur plus que les autres. Mais, comme nous ne sommes point candidat aux élections, nous n'avons aucun motif de le flatter. Que notre peuple soit à l'heure actuelle, dans le monde entier, celui qui absorbe le plus d'alcool, possède le plus grand nombre d'auberges et de débits, c'est une honte pour notre démocratie actuelle. Le tout est de savoir si elle sera capable d'y remédier, non pas dans « une mesure satisfaisante », comme disent les politiciens, mais d'une manière assez radicale, assez énergique pour enrayer le fléau. Car c'en est un, et il peut avoir des conséquences politiques, s'il ne les a déjà. L'influence de l'alcool affaiblit l'intelligence. Ne parlons pas, si l'on veut, des alcooliques invétérés, mais parlons un peu de tous ces citoyens « conscients et souverains », qui, sans boire comme des ivrognes, ont pris tout de même l'habitude journalière du café, de la « pinte ». Pense-t-on que leur esprit n'en subisse point, à la longue, une déchéance ? Croit-on qu'ils représentent encore une classe de citoyens suffisamment aptes à remplir des devoirs qui exigent des cerveaux libres et des consciences claires ? Aux 600 millions que la Suisse dépense par an pour l'alcool, aux 7 litres 5 qu'elle consomme annuellement par tête de population, aux 35,000 distilleries et aux 27,000 auberges qu'elle possède, mettons en parallèle nos 24 asiles cantonaux pour aliénés, nos 16 hôpitaux pour buveurs, nos 37 établissements pour faibles

d'esprits, nos 100 classes spéciales pour enfants arriérés, nos 29 pénitenciers, nos 85 établissements pour enfants indisciplinés, nos 39 sanatoria pour malades de la poitrine, nos 216 hôpitaux dont les pensionnaires sont dans une large proportion les victimes de l'alcoolisme, enfin les 20 millions que l'alcoolisme coûte chaque année à l'assistance des pauvres. Nous sommes donc arrivés à un point où il est permis de prononcer le mot : dégénérescence.

D'autres statistiques sont inquiétantes aussi. Par exemple, la fréquence des divorces. En 1901, il en fut prononcé 1,025; en 1926, il en fut prononcé 2,213. De 1881 à 1890, sur 466,822 mariages existants, il ne fut prononcé que 604 divorces, soit le 19,4 pour 10,000 ménages. De 1911 à 1920, sur 653,776 mariages existants, il fut prononcé 1,680 divorces, soit 25,7 pour 10,000 ménages. Il serait significatif de savoir combien de divorces ont été prononcés, quand les ménages avaient déjà des enfants. Désagrégation de la famille : voilà le sens trop clair de ces chiffres (1).

Baisse enfin de la natalité. En 1901, le taux des naissances vivantes sur 1,000 habitants du pays était : pour l'Allemagne, de 35,7; pour l'Italie, de 32,5; pour la Suisse, de 29; pour la France, de 22. En 1926, le taux des naissances vivantes indique un recul général pour tous les pays, par rapport à l'année 1901; mais ce recul, constant depuis 1901, est particulièrement fort chez nous. Voici d'ailleurs les chiffres : Italie, 27,2; Allemagne, 19,5; France, 18,8; Suisse, 18,2. Nous reprochons volontiers, à la France sa constante dénatalité : voyons donc où nous en sommes. Conséquence de l'alcoolisme, des divorces, de la gêne économique, de l'égoïsme, de la déchristianisation, de pratiques immorales en train de se répandre, au point de pénétrer dans la législation même (2). Les Suisses, jadis si prolifiques, commencent à ne plus avoir d'enfants (3).

N'oublions pas que la situation de notre pays rend ces symptômes plus graves qu'ailleurs. En effet, ayons devant les yeux cette « constante » : la Suisse est un petit pays, au centre de l'Europe, sans issue vers la mer, qui ne possède point de langue nationale, mais qui parle les langues de ses puissants voisins. Si nous laissons trop de places vides, elles seront remplies par des étrangers. Car la « question des étrangers » existe toujours avec des chiffres un peu moins forts qu'en 1914, mais ce recul n'est probablement que momentané. De plus en plus, l'émigration nous prive de nos meilleurs éléments, qu'il s'agisse de paysans, d'ouvriers qualifiés, de techniciens, d'intellectuels. Tous ceux qui partent, comme tous ceux qui ne viennent pas, appellent autant d'immigrés de qualité inférieure. C'est ainsi qu'un pays, lentement, se démoralise, se dénatalise, à la fin se laisse absorber.

## II

Mais nous ne voudrions point démoraliser à notre tour nos lecteurs en peignant le diable sur la muraille, comme on dit en allemand. Au contraire, nous voudrions stimuler les volontés, réveiller nos forces, faire entrer en ligne nos réserves.

Car nous avons assez de réserves, de forces, de volonté, pour nous remettre debout, réagir et vaincre.

Quelles sont-elles? Où sont-elles?

\* \* \*

Deux conceptions de la démocratie s'affrontent aujourd'hui en Suisse : la conception théorique, la conception historique.

La première est représentée par le pays légal; la seconde, par le pays vivant.

Le pays légal, ce sont notre gouvernement, nos deux Chambres, les partis politiques, les électeurs. Avouons-nous que ce n'est point en ce pays légal où nous plaçons, aujourd'hui, toute notre confiance? Notre gouvernement ne possède plus le prestige qu'il avait à l'époque où Bismark appelait le Conseil fédéral « le premier conseil de ministres de l'Europe »; il lui en restait assez, s'il osait l'employer : nous craignons qu'il ne l'ose guère. Le parlement, le Conseil national, a beaucoup perdu de sa popularité : il serait cruel d'insister sur les raisons; disons pourtant que la valeur moyenne de nos députés est en baisse, que l'esprit et les méthodes sont loin d'être des meilleures, et que le Conseil national ne représente plus guère le pays. Quant aux partis politiques, y compris le parti socialiste, ils ont tous l'air vieux; on sent des incertitudes, des désaccords internes, une désorientation qui se traduit par une absence de programme et de principes, même chez ceux qui devraient, par définition, en avoir.

Enfin, le pays légal est tout pénétré de démocratisation, il repose donc sur une fausse doctrine, — fausse et périmée.

En somme, chez nous comme ailleurs, le pays légal et le pays vivant tendent à s'opposer. Le pays vivant se refuse, passivement encore, à entrer dans le pays légal, parce qu'il n'a point de temps à perdre dans la politique et que celle-ci ne l'intéresse plus, le dégoûte même. Voilà pourquoi les chefs, les privilégiés, les élus du pays légal ont chaque jour plus de peine à faire œuvre féconde, malgré le pouvoir qu'ils détiennent encore. Tout homme, en Suisse, appartient à la fois au pays légal et au pays vivant, mais les parts, en lui, ne sont plus en équilibre. Comme individu, je suis électeur : j'appartiens donc, pour quelque huit-cent-millième, au pays légal; mais, comme personne, j'appartiens au pays vivant de toutes mes forces, par toutes mes œuvres, de toute ma pensée, par toute mon action. Je vote par devoir, j'agis par amour.

Le pays vivant, c'est la vieille Suisse qui survit, qui veut vivre; ce sont les traditions, l'originalité, la résistance de l'esprit suisse. Ce sont nos « constantes ». Les forces de salut sont là.

Elles sont dans le peuple lui-même. Et lorsque nous écrivons ce mot « peuple », nous ne lui donnons pas le sens restreint de corps électoral ou le sens inférieur de prolétariat; nous n'en faisons point une abstraction, une sorte de divinité infaillible qui est partout et pourtant nulle part; nous ne le bornons point aux générations vivantes, à plus forte raison aux seuls citoyens. Pour nous, le mot peuple est un terme collectif qui signifie l'addition de tous les Suisses, quelle que soit leur condition sociale, non pas comptés par unités, par individus, mais groupés par cantons, communes, familles, professions, avec tout ce qui les distingue les uns des autres, les rend différents, inégaux. Et nous le voyons, ce peuple, en profondeur beaucoup plus qu'en étendue, car ce sont tous les morts que nous ajoutons aux vivants. Et, plus un Suisse a de morts avant soi, dans sa terre natale, plus il a de traditions, de souvenirs, plus il est du peuple : voilà notre critère. Car ceux qui ne possèdent ni morts, ni traditions, ni souvenirs, ne seront jamais civilisés au même degré, n'auront jamais au même degré que les autres l'esprit du pays, par conséquent le droit de penser, de parler et d'agir en citoyens.

Là est l'inégalité féconde et sacrée, la puissante armature d'un peuple.

Or, le peuple suisse compris de la sorte, représenté par ses

# TERRE SAINTE

GRAND PÈLERINAGE A PRIX RÉDUIT. DÉPART EN MARS 1929

On s'inscrit dès à présent aux

PÈLERINAGES EDGARD DUMOULIN

147, Boulevard Adolphe Max, 147, BRUXELLES

éléments les plus stables, a révélé une santé telle que rien n'a pu l'entamer sérieusement encore. Et cependant, ce qu'on lui sert de mauvais nourriture dans les campagnes électorales, les réunions, les conversations de cabaret, les journaux, l'école même, aurait suffi depuis longtemps pour conduire tout autre nation au seuil du bolchévisme. Mais, ne nous lassons pas de le répéter, il n'est pas sûr que, lentement, il n'y arrive, à ce seuil, si l'on n'y prend garde, si l'on commet la faute de se trop fier à cette inaltérable santé. Le peuple n'est pas Mithridate : l'optimisme serait ici de la paresse. Encore une fois, on joue avec la santé du peuple suisse (1).

Mais qui donne et conserve au peuple suisse, ainsi défini, cette santé? C'est qu'il est encore gouverné par ses morts. S'il réagit, c'est parce que la vieille Suisse est toujours, en lui, vivante. Soyez-en sûrs : lorsqu'il repousse une périlleuse initiative, refuse un monopole centralisateur, désarme ses partis et désavoue ses députés, il n'agit point ainsi parce que les constitutions de 1848 ou de 1874 lui ont infusé une grâce, parce que la démocratie théorique l'a proclamé souverain comme un César, infaillible comme un pape. Que la démocratie de 1848 et de 1874 ait beaucoup contribué à son éducation politique, on sait que nous sommes loin de le nier. Mais la Suisse existait, vivait, possédait un esprit, une âme bien avant ces dates. Les démocrates de 48 et de 74 ont été des maîtres d'école pour le peuple suisse, les uns bons, les autres médiocres, d'autres aussi mauvais : ils ne l'ont point engendré. Ses vertus, ses caractères essentiels, son tempérament, son « élan vital », tout cela vient de beaucoup plus loin. Lorsqu'en automne 1923, on s'aperçut qu'on était au soixante-quinzième anniversaire de la constitution de 1848, aucun enthousiasme, aucun intérêt ne remua le pays; l'anniversaire fut célébré sans éclat, dans la plus complète indifférence, sous une pluie grise. Mais le quatre-cent cinquantième anniversaire de Morat, voilà ce qui parle au cœur du peuple suisse, le réveille et lui redonne des armes! Les mêmes hommes qui, en juin de cet an de grâce 1926, avaient célébré Morat, sont ceux-là qui ont empêché le Parlement d'élire le camarade Grimm à la présidence du Conseil national. Le peuple suisse retrouve des forces toutes les fois qu'il touche du front sa terre, son histoire d'avant 1798.

Mais quand le peuple suisse se redresse de la sorte, c'est hors des cadres électoraux, au-dessus des partis contre eux souvent. Ce seront des initiatives, non d'électeurs mais de patriotes, qui, de plus en plus obligeront les partis, le Parlement, les gouvernements aux réformes et aux réactions nécessaires, barreront la route aux entreprises révolutionnaires ou même simplement centralisatrices, abatront l'échafaudage de la démocratie théorique. Initiatives d'honnêtes gens, de groupes non politiques, de sociétés, de cantons agissant en tant que républiques : dans l'addition d'éléments divers et inégaux que nous appelons le peuple suisse, ce sont toujours des personnes qui pensent et des minorités qui agissent.

Si maintenant nous dénombrons les forces vitales de la Suisse, nous voyons que toutes ont leur source, leur point d'appui dans le passé antérieur à 1798. Le fédéralisme? Les cantons sont l'œuvre de l'ancien régime et l'on y retrouve autant de fragments du Saint-Empire romain germanique. Les « landsgemeinde », que les partis politiques ont corrompus lentement, que le suffrage universel a rendus inutiles, — nous venons d'assister au coup de grâce porté à celle d'Uri, le premier canton de la Suisse, — nous ramènent aux *Markgenossenschaften* des paysans libres, aux assemblées guerrières des Alamannes réunis en « gau », aux *pagi* des Helvètes, à la forme la plus primitive de la société politique : qu'on y paraisse encore en armes, cette survivance relie intimement la « landsgemeinde » à notre système de milices; tous deux sont issus du même esprit médiéval. Nous devons à cet esprit, nous devons à l'humanisme, la conception que l'unité d'un peuple ne dépend, ni de la langue, ni de la race, mais d'un principe supérieur, historique et spirituel à la fois, et de la même éducation donnée à toute une élite : c'est la démocratie moderne qui nous a valu les querelles de langues et les haines de race. Enfin, la stabilité même — au fond si peu démocratique — de notre Conseil fédéral, est une réincarnation, dans ce collège composé de sept démocrates, de l'esprit qui animait les Conseils patriciens.

Mais, de toutes nos institutions, la plus nationale et l'une des plus anciennes, c'est l'armée! Victor Duruy a dit, à propos de la légion romaine : « L'armée, à bien des égards, résume en elle la

civilisation d'un peuple (1) ». Cette pensée semble avoir été écrite pour l'armée suisse. Comment nos antimilitaristes, nos instituteurs pacifistes ne l'ont-ils pas comprise? Comment n'ont-ils pas vu qu'à supprimer nos milices, on porterait une atteinte irrémédiable à l'unité nationale, à la civilisation même de la Suisse? Il ne s'agit point seulement de la guerre, ni de notre seule défense, ni même de notre mission historique : la garde des Alpes. Il s'agit de notre esprit. La terre déjà nous l'a révélé : l'armée est la seule forme d'éducation commune, de discipline nationale que la Suisse entière accepte et qui lui convienne; elle est le seul lieu où nous puissions nous retrouver, agir ensemble, pour le bien commun, sans que nos différences fondamentales aient l'occasion de se heurter, comme à l'école, comme dans la politique, comme dans toute autre forme d'association; le seul lieu où nous puissions et devions oublier ce qui nous divise et ne plus sentir que le lien fédéral. Jamais l'école ne remplacera l'armée. Celle-ci n'est d'ailleurs point seulement l'institution commune : elle est la plus enracinée : depuis ses origines les plus lointaines, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, elle n'a pas varié dans son principe, dans ses éléments essentiels. Cette idée que le port des armes, le service militaire n'est pas seulement un devoir, mais un droit, c'est une idée féodale, le signe même de la liberté. Nos milices et nos « landsgemeinde », nous venons de dire qu'elles ont une même origine, procèdent toutes deux de la même conception : celle de l'homme libre. — L'Alémanne ou le Burgonde, l'Helvète, le Celte, de plus lointains ancêtres encore, — qui prend part aux assemblées de sa tribu, marche avec les siens à la guerre, rend après la victoire son culte aux mêmes morts et aux mêmes dieux. Nulle racine n'est plus profonde : elle nous relie aux tombeaux de la première humanité; à l'arracher, on arracherait trop de terre avec. Enfin, notre armée est civilisatrice. A-t-on inventorié tout ce qu'elle a produit, tout ce qu'elle a inspiré : remparts de Fribourg, bastions d'Aarbourg et de Soleure, dessins et portraits d'Urs Graf et de Manuel Deutsch, vitraux à bannerets, poëles dont les catelles représentent des batailles, coupes de tir, bannières flammées, armes ciselées? Et ses admirables chants de guerre, qui, réunis, forment une épopée : combat du taureau suisse contre le lion d'Autriche à Sempach, cris de joie et de victoire poussés par Veit Weber après Morat? Et que resterait-il de notre histoire, s'il fallait en arracher toutes les pages héroïques? Et comment sentirions-nous la continuité de celle-ci, la solidarité qui nous rattache à nos morts? Notre système militaire est la base de toutes nos institutions politiques, elles se sont construites sur l'idée de défense commune. L'armée supprimée, c'est une brèche ouverte à toutes les forces qui, de l'extérieur, travaillent à nous dénationaliser.

Nous pouvons conclure : le mérite, la gloire de la démocratie de 1848 et de 1874, c'est d'avoir donné un corps au peuple suisse, mais elle ne lui a point insufflé son âme. Son âme est toujours celle de la vieille Suisse : lorsque, par la force des choses, le corps sera tombé en poussière, l'âme saura se réincarner dans une autre forme politique et sociale que les cerveaux d'une élite restreinte sont, en dehors de la politique, en train d'élaborer.

Ici, nous rencontrons une nouvelle force : les intellectuels, la jeunesse. Sans doute, ni les intellectuels, ni la jeunesse ne se laissent enfermer dans une formule. Il y a là des tendances les plus divergentes, les plus opposées. Il y a surtout ces phénomènes de désorientation, d'anarchie. Cependant, une opinion s'affirme, des mouvements s'ébauchent, des organisations se précisent, autour de quoi on donne l'ordre du silence : tactique dangereuse. A moins que, juste à la veille des élections, les partis s'aperçoivent que les intellectuels et la jeunesse existent, qu'ils représentent un certain nombre d'électeurs, ne cherchent à les embrigader : *captatio benevolentia* bien inutile. Ni elle, ni la conspiration du silence n'empêcheront ce fait primordial de développer peu à peu toutes ses conséquences : l'âme qui s'est creusé entre les générations anciennes et les générations nouvelles, entre les intellectuels et les politiques, pour ne pas dire les politiciens. Ce fait est général. C'est en France et en Italie qu'il a commencé à se révéler, déjà quelque vingt ans avant la guerre. Un état d'esprit s'est substitué peu à peu à un état d'esprit, une manière de penser à une manière de penser. Les conceptions de la vie et du monde, les sensibilités mêmes se sont modifiées. Les mots ont changé de sens. Voilà le phénomène.

(1) Le critique La Harpe, à propos de Montesquieu, souligne que « rien n'arrête la corruption d'une république ». (Note au chap. 3, I. III de *l'Esprit des lois*, éd. Flammarion, t. I, p. 27.)

(1) *Histoire des Romains*, Paris, 1870-85, 7 v., t. VI, p. 370.

De tels renversements sont fréquents, périodiques dans l'histoire : par exemple, entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, ou, plus haut, entre les premières générations de la Renaissance et les dernières du moyen âge. Tant qu'une doctrine correspond encore aux besoins des esprits, tant que des institutions politiques et sociales correspondent encore aux besoins d'une époque, les générations se continuent. Lorsqu'on les voit s'opposer, c'est le signe qu'on va changer de monde. Mais où commence cette opposition ? Elle s'exprime d'abord chez quelques écrivains, chez quelques penseurs, précurseurs isolés que leur propre temps ne comprend pas, qui paraissent sans influence, sans postérité. Puis, souvent après un demi-siècle, un mouvement d'idées, provoqué par eux, s'affirme. Ce mouvement gagne la jeunesse. Il triomphe dans les esprits tandis que les autorités de fait ne veulent pas s'en apercevoir. Un régime, des institutions, dominent encore, semblent même avoir l'avenir pour eux, lorsque leur cause est déjà perdue. Quand les chefs, quand les politiciens s'en aperçoivent, il est généralement trop tard. Les idées comme les eaux : elles s'accablent lentement sur les hauteurs, puis tout à coup elles descendent, surprennent ceux qui ne regardent que leurs sillons.

Une nation, un peuple se renouvellent ainsi par quelques hommes ; ils se renouvellent par leur jeunesse, et leur jeunesse intellectuelle. Or, voici deux générations que cette jeunesse est inquiète, insatisfaite. J'appartiens à la première, à celle qui a prévu, annoncé la guerre ; à celle qui a dénoncé les dangers, tant extérieurs qu'intérieurs, dont le pays, de 1912 à 1914, était menacé ; à la génération qu'on surnommait « les jeunes pessimistes ». La seconde est absorbée par des préoccupations plus profondes : elle a dépassé les faits pour aller aux causes, le cadre national pour se hausser aux principes universels (1). Car elle est celle de l'après-guerre, où il s'agit de reconstruire, de vérifier et de remettre en place les valeurs ; de là ses préoccupations philosophiques. Elle aussi, d'ailleurs, est pessimiste ; elle aussi pourtant veut agir, mais elle s'y prépare avec moins de hâte, moins d'illusions, plus de sérieux que la première. Plus que celle-ci, elle paie les erreurs des générations anciennes ; de là cette colère qui lui gonfle le cœur : le jour où elle arriverait au pouvoir, pourrait bien être, pour beaucoup, celui des rétributions...

Ici, on nous permettra, suivant l'exemple de Zwingli lui-même, avec cette franchise un peu outrée que nous aimons en Suisse, d'adresser à notre « pays légal » un fidèle et sérieux avertissement : *Ein trübe und ernstlich vermanung*.

Le « pays légal » ne se rend peut-être pas assez compte du nombre des esprits jeunes et sensibles qu'il opprime sous le poids de sa médiocrité. Nous protestons que nous ne prenons point ici le mot dans un sens péjoratif. Nous admettons même qu'un pays comme la Suisse actuelle se satisfasse d'une médiocrité honnête et tranquille, qu'il la cultive, qu'il en ait besoin. Mais il ne faudrait point l'imposer à tous comme une loi. Le pays légal se croit toujours obligé de faire le bonheur des autres, malgré eux, en les accablant de règlements et de défenses. Son amour de l'égalité lui rend odieuses toutes les exceptions, et son instinct le pousse à les écraser. Son idéal serait d'obliger tous les Suisses au même genre de vie, spirituelle et matérielle. Comme un géant, un peu grognon, un peu brutal, mais pas méchant, même bon et sentimental, et qui a surtout des yeux trop gros et des mains trop lourdes pour voir et sentir certaines délicatesses, il écrase en marchant bien des valeurs. Si vous le lui reprochez, il sera tout étonné, il vous répondra : « Je n'ai point songé à mal ». Mais le mal sera fait. Il pourrait y avoir là une tyrannie inconsciente, souvent invisible, puisqu'il s'agit d'impondérables, mais dont souffrent combien d'âmes d'élite, surtout dans la jeunesse. Si vous possédez des traditions différentes ; si vous avez une autre sensibilité, d'autres besoins, d'autres aspirations, d'autres idées, d'autres points de vue que ceux de la moyenne, une culture supérieure à celle de nos instituteurs et de nos spécialistes, vous êtes condamné à souffrir de cette ambiance ; il vous faudra le supporter en silence ou accepter l'exil, vous résigner à être un « émigré de l'intérieur ». De là tant de renoncements qui surviennent à la fin de la jeunesse, tant d'hommes qui promettaient et qui soudain ne tiennent plus. Il y a, en effet, un « découragement suisse » dont il serait intéressant de faire la psychologie et l'histoire (2).

Or, dans cette tendance de la démocratie, — tendance beaucoup plus forte en Suisse allemande qu'en Suisse latine, — réside un danger. Celui-ci : depuis la guerre, nous nous trouvons dans un état de sensibilité où tous les contrastes s'affirment. La guerre ayant tout remis en question, les positions intellectuelles sont marquées avec plus de netteté qu'auparavant. On voit mieux, avec plus de profondeur, ce qui sépare le Suisse allemand et le Suisse latin, le protestant et le catholique, le bourgeois et le socialiste, le radical et le conservateur, les générations anciennes et les générations nouvelles. Durant cette période aiguë, il serait dangereux de pousser à la centralisation, à la réglementation, et de vouloir imposer par des jeux de majorité une unité factice. La Suisse actuelle n'est plus gouvernable avec les méthodes de 1848 ou de 1874, parce qu'elle est tout autre et que les minorités ont pris conscience de leur force. Qu'il s'agisse d'un grand problème, comme celui du Code pénal (1), ou d'un petit, comme celui des décorations, la majorité ethnique doit prendre garde à ne point heurter le sentiment réveillé des autonomies cantonales et des libertés personnelles. Le doctrinarisme démocratique, qu'on veut endosser à toute la Suisse et à tous les Suisses, à l'Argovien comme au Vaudois, au Fribourgeois comme au Bernois serait, désormais, — il faut que nos « Spiessbürger » s'y résignent, — un uniforme de forçat, et beaucoup, assez robustes pour résister, se refuseraient à le revêtir. C'est le cas de répéter à nos hommes politiques, nos fonctionnaires et nos instituteurs la parole de Talleyrand : « Surtout pas de zèle ! ». Nous avons changé de siècle et sommes en train de changer de monde : laissons les idées du XIX<sup>e</sup> sur l'autre bord, — aussi bien beaucoup d'entre elles sont-elles devenues « ancien régime » aujourd'hui, — et laissons les esprits indépendants travailler au reclassement des valeurs. Ne lions point l'avenir de la Suisse à une forme de gouvernement ; gardons-nous de faire de cette forme une morale et une mystique ; elles révéleraient plus d'incrédulité et de « non-conformisme » que de croyants (2).

### III.

La situation est loin d'être compromise : elle n'est que sérieuse. Mais nous sommes encore en forces pour la dominer. Ce qui manque, et ce qui importe, c'est de réunir ces forces, de leur assigner une direction. L'inertie, la désorientation, le « défaitisme » des patriotes ont, en effet, pour cause essentielle cette absence de doctrine, de but précis et visible qu'on est en droit de reprocher à presque tous nos partis nationaux.

Une attitude est à prendre vis-à-vis du régime lui-même, puisque la question du régime est posée. Cette attitude est d'ailleurs fort simple :

Notre démocratie a besoin de réformes. Deux écoles sont en présence : la première déclare que la démocratie est impuissante à se réformer elle-même, la seconde prétend qu'elle en est encore capable. Le débat nous paraît théorique. Ce qui importe, ce sont les réformes. Commençons par les entreprendre, non en vertu d'une théorie conçue dans des cerveaux, mais en vertu de nécessités démontrées par les faits.

Or que nous démontrent les faits ?

En premier lieu, qu'une restauration du fédéralisme s'impose (3). La Suisse a pour principe le fédéralisme : le jour où l'on a commencé de lui porter atteinte, ce fut la déviation. Il est donc urgent de revenir à l'architecture historique, naturelle de notre patrie. Mais, pour cela, pour lutter contre une centralisation dont le résultat serait de nous diviser beaucoup plus que de nous unir, les cantons eux-mêmes doivent donner l'exemple. Ce sont eux, en effet, qui ont centralisé, eux qui ont nivelé leurs assises historiques, eux qui ont étouffé dans le démocratisme l'esprit de vieilles républiques.

dans la littérature et même dans la théologie protestante ; en Suisse française, le cas d'Amiel, celui-ci extrême, de Juste Olivier, de Warnéry, etc.

(1) Ces sentiments, à propos du code pénal, ont été admirablement exprimés au Conseil national par M. Ernest Perrier, député de Fribourg. Discours paru dans la « Liberté » du 9 mars 1928.

(2) « L'homme et la société humaine sont des êtres très complexes qui ne peuvent se contenter d'une organisation et d'une existence aussi rudimentaires que la centralisation et le socialisme d'Etat. La moitié moins un de la nation ne saurait consentir à être entièrement et toujours à la merci de la moitié plus un. Plus les hommes avancent en culture et se différencient par là les uns des autres, plus aussi ils veulent que soient respectés leur conception des choses, leurs sentiments intimes, leurs intérêts immédiats, en un mot leur individualité. » (Numa Droz, *op. cit.*, p. 376-77.)

(3) Cf. H. Calvetti : *Der Föderalismus als Prinzip sozialer Erneuerung* (Schweiz, Rundschau, Zurich, 1<sup>er</sup> novembre 1928).

(1) Cf. les cahiers *Ordre et tradition*, Lausanne, Jaccard (8 numéros parus jusqu'à présent). Cf. ég. Jean Colomb : *La politique et les jeunes dans l'feuille centrale de Zofingue*, Neuchâtel, avril 1928 ; Herman Weilenmann : *Reaktion*, Annalen, Zurich, déc. 1926.

(2) En Suisse allemande, il s'est marqué par l'influence du pessimisme

Ce sont eux qui sont responsables de l'étatisme. Voici bien le second effort qui s'impose : lutter contre l'étatisme. Le mal qu'il a fait à notre pays est incalculable. Il a causé l'affaiblissement des esprits, l'abaissement des caractères; il a répandu partout cette atmosphère de médiocrité où nous avons de plus en plus de peine à respirer. Il va rendre le régime oppressif. Dans aucun pays, le citoyen n'a plus de droits que dans le nôtre; dans aucun bientôt, si ce n'est déjà fait, l'homme n'aura moins de libertés. On serait effrayé si l'on dressait la liste de toutes les lois, règlements et restrictions qui ligotent aujourd'hui les libertés personnelles d'un Suisse. Si donc une réforme est urgente, c'est en faveur de ces libertés. Elle est d'autant plus urgente que l'étatisme est à la démocratie ce que l'absolutisme fut à la monarchie : l'exagération par quoi les régimes périclitent. Or, cette exagération, chez nous, c'est déjà le socialisme.

Mais on ne luttera contre l'étatisme, on ne restaurera le fédéralisme que par la famille et la corporation.

La corporation, sans doute, est un système contre lequel les critiques, du côté libéral et du côté socialiste, n'ont pas manqué de s'élever. Mais il ne s'agit point de savoir si une institution est parfaite : il s'agit de savoir si elle correspond à un besoin social et politique, à une évidente nécessité. Or la corporation est le seul moyen d'opposer aux luttes de classes, qui divisent la société en couches horizontales, — les supérieures opprimant l'inférieure, selon le mythe socialiste, — la collaboration des classes, organisée verticalement par la communauté du travail, des intérêts, mais aussi des devoirs. En outre, la corporation est le seul moyen de décongestionner l'Etat et de le ramener à sa mission première, qui est politique. Sinon, l'Etat, frappé d'apoplexie, tombera de toute sa masse sur les citoyens. Un comité s'est formé récemment, dans la Suisse romande, pour étudier ce problème; il compte parmi ses membres des radicaux, des libéraux, des conservateurs (1). Mais la représentation des intérêts, qui est développée chez nous jusqu'à l'exagération même, ce n'est pas la corporation, car la corporation est ordonnée au bien commun, lequel dépasse toujours la somme des intérêts particuliers : la corporation exige des responsabilités politiques et par conséquent le sens de cet intérêt commun. Le système corporatif doit être construit autour d'une idée nationale et religieuse. Les survivances que nous possédons, on pourrait sans doute les encastrent dans le mur, comme des pierres anciennes, curieuses, solides encore; et de même, beaucoup de nos groupements professionnels pourraient servir de charpente à l'édifice. Mais sans un esprit national, social et chrétien, pas de système corporatif.

En même temps, il s'agit de restaurer la famille. La famille suisse, la famille stable, l'histoire nous a démontré qu'elle est la base des cantons et que, sans elle, aucune reconstruction fédéraliste ne serait possible. Il est donc urgent de rendre aux familles leur part d'autonomie. Supprimer ces ingérences immorales : l'impôt sur les successions directes, l'inventaire après décès; désentraver la liberté testamentaire; prendre toutes mesures pour empêcher le morcellement ou la disparition des biens familiaux, depuis la « fondation » du Code civil jusqu'au fidéicommiss; redonner aux vieilles familles le droit d'être ce qu'elles sont; tout cela s'impose, puisque tout cela n'a qu'un but : empêcher la désagrégation du peuple suisse.

Enfin, il y a la question de l'école. Nous ne pouvons plus l'éviter. Nous ne pouvons plus ne pas nous demander si l'école publique, telle que nous la concevons, ne risque pas de dégénérer en un instrument de parti, de propagande révolutionnaire, en un monopole aux mains d'instituteurs syndiqués. Dans notre système scolaire aussi l'étatisme a fait ses ravages, et maintenant l'école menace de se retourner contre l'Etat. Un nouveau statut s'impose, accordant plus de jeu à l'enseignement libre, donnant aux familles un droit de contrôle, assurant la collaboration des Eglises. Sinon, il sera trop tard (2).

Toutes ces réformes devraient être accomplies avec un cerveau dégagé de doctrinarisme et de préjugés, avec une complète « soumission au réel ». Il ne faudrait point se demander : sont-elles démocratiques, ne le sont-elles pas? Mais seulement : sont-elles utiles, nécessaires, ou ne le sont-elles pas? Il faudrait être assez sage pour sacrifier au salut national les théories, les jalousies sociales, et même les illusions.

(1) Cf. les Cahiers de la Corporation. Imprimerie des Corporations, La Chaux-de-Fonds. A partir du 1<sup>er</sup> novembre 1927.

(2) Cf. La thèse de P. William Martin : La liberté d'enseignement en Suisse, Paris, Ronsseau et Lausanne, Payot, 1911.

D'ailleurs, cette « soumission au réel » dont nous nous faisons une loi, nous oblige à considérer la démocratie comme une réalité et une réalité légitime. Nous ne combattons pas une forme de gouvernement, mais un état d'esprit nuisible. On ne parviendra jamais à réformer la démocratie qu'en partant de la démocratie elle-même. Jamais un nouveau régime n'a pu s'établir qu'en s'établissant sur la base du régime auquel il succédait. C'est la loi de la continuité historique. Les systèmes qui ne veulent pas en tenir compte aboutissent à la faillite au milieu des ruines qu'ils ont amoncelées : nous en avons la preuve sous nos yeux dans le bolchévisme russe. La République française elle-même n'a été viable que dans la mesure où elle a continué la monarchie ou l'empire. Si l'ancien régime a duré si longtemps, c'est qu'il n'y a pas eu, entre le moyen âge et lui, de discontinuité apparente, de révolution politique ou sociale, mais seulement évolution. De l'empire romain au monde chrétien, l'histoire nous apprend aujourd'hui qu'il n'y a pas eu non plus la rupture qu'on s'est longtemps imaginée. Le passage d'un âge à l'autre, d'un régime à un nouveau, s'accomplit dans les idées, dans les esprits, dans les mœurs, avant de s'accomplir dans les institutions, et généralement le nouveau garde, en très grande partie, les institutions de l'ancien.

C'est pourquoi il faut chercher avant tout à répandre les idées, à former des élites. Et cela est vrai surtout pour la Suisse où l'esprit de la démocratie est faussé beaucoup plus que les institutions elles-mêmes. A supposer que l'on parvint à changer les esprits, il n'y aurait pas besoin de toucher aux institutions fondamentales sauf à en modifier ici et là le fonctionnement et la distribution intérieure.

En tout cas, il serait périlleux, et d'ailleurs, parfaitement vain, de songer à je ne sais quelle « révolution de droit ». Les circonstances l'ont rendue nécessaire, il est vrai, en Italie : encore le fascisme a-t-il gardé le roi, le ministère, le Sénat, même la Chambre des députés, toutes institutions que le Risorgimento libéral avait conférées au royaume. Elle serait concevable en France, car il y a le poids de mille ans de royauté contre soixante-dix ans de république. Mais, en Suisse, il s'agit, non d'une révolution à faire, ou bien d'une révolution à prévenir. Ne pas commettre à l'égard de la démocratie l'erreur que celle-ci a commise à l'égard de l'ancien régime : telle est la consigne. Ne pas oublier en outre que le peuple suisse est, dans sa très grande majorité, attaché à la démocratie pour une raison de sentiment. Nous nous opposerions, pour notre part, — tout en revendiquant les droits d'une critique intelligente, constructive, et tout en combattant le fétichisme démocratique, — à toute velléité de provoquer une désaffection générale à l'égard du régime, à tout effort pour lui substituer un régime diamétralement opposé, avant que les faits eux-mêmes en aient démontré la nécessité à tous les yeux. Car nous craignons qu'une telle campagne ne profitât aujourd'hui qu'à la révolution. Chose sacrée que la fidélité d'un peuple (1).

La démocratie, en tant que forme de gouvernement, est une base sur quoi il faut savoir édifier. Rappelons ces deux vers de Vigny, dans *les Destinées* :

*Toute démocratie est un désert de sable;  
Il y fallait bâtir, si vous l'eussiez compris.*

Ces vers du poète-philosophe, quelle est leur signification profonde? Que la démocratie politique devenue un « désert de sable » qui « met l'Etat en poussière » (2), — en détruisant toute autorité, par conséquent toute responsabilité — tant qu'elle est incapable d'être le fondement d'une construction sociale vraiment solide, vraiment organique. Ne l'oublions pas : la démocratie n'est qu'un sentiment; c'est la crainte d'être dominé par une puissance quelconque, et voilà pourquoi elle s'allie si bien au nationalisme. Les peuples, comme les individus, ressentent encore aux épaules la blessure, cicatrisée pourtant, des absolutismes, ces exagérations, ces déviations par quoi l'ancien régime a péri. Jusqu'ici, les démocraties n'ont cherché qu'à se libérer, qu'à étendre indéfiniment leurs pouvoirs : ceux-ci, à leur tour, devien-

(1) Il y a antinomie entre le sens que le *Freisian* donne au mot démocratie, et celui que lui donnent les conservateurs-catholiques, par exemple, car les conceptions fondamentales de l'homme, de la vie, de la destinée, sont opposées irréductiblement. Or, en bonne philosophie, on ne devrait pas recourir du même terme deux conceptions absolument différentes, car la plus forte absorbe le plus faible, et s'en fortifie encore.

(2) Cf. Romier : *Explication de notre temps*, Paris, Grasset, 1925, p. 167. Les idées de M. R. sur la démocratie coïncident avec celles de Numa Droz. Ajoutons qu'il faut un pouvoir politique très fort pour opérer des réformes sociales profondes sans faire s'écrouler l'Etat.



ment absolu; c'est l'ancienne tyrannie qui se renverse, non plus une minorité qui écrase une majorité, mais une majorité qui pèse sur des minorités. Les démocraties, jusqu'à présent, ont surtout tendu à faire sentir leur force; elles ont plus détruit que construit. Mais il s'agit maintenant de construire, et de construire socialement. Autant nous éprouvons de méfiance à l'égard de la démocratie politique, autant que nous sommes prêt à faire confiance à la démocratie sociale et chrétienne. — ces deux adjectifs sont pour nous inséparables, — inspirée par la vertu sociale et chrétienne de démo-philie. La démocratie, débarrassée des idéologies nuisibles et du mythe de l'égalité, si contraire aux libertés réelles, est une base, non politique, mais morale. Cette base est assez puissante en Suisse pour qu'on puisse construire sur elle un édifice rationnellement conçu. Seulement cela presse.

## IV.

Ceci nous amène à définir ce qu'il faut entendre par démocratie. Il semble bien que nous soyons, en Suisse comme ailleurs, plus attachés à un mot qu'à une réalité. Lorsque nous employons ce mot, nous ne laissons pas de lui donner, suivant ce que nous sommes, des sens très différents, des sens inconciliables. Ou parfois même aucun sens : *flatus vocis*.

Nous étions parti, on se le rappelle, d'une définition provisoire que nous avions empruntée à Montesquieu : « Lorsque dans la république, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une démocratie ». Ce qui nous a conduit à fixer par l'histoire le sens qu'il faut donner au mot peuple.

Aujourd'hui, le mot de démocratie recouvre trois conceptions différentes :

La première, c'est l'*amour du peuple*, la conviction que tout gouvernement a comme raison d'être le bien du peuple, le devoir et la volonté de travailler à rendre meilleur et plus digne le sort matériel et moral des classes laborieuses; c'est, en un mot, ce qu'on appelle le sens social.

Mais cette conception de la démocratie est trop large, trop générale pour ne s'étendre qu'à une seule forme de gouvernement. Aimer le peuple, travailler pour son bien, gouverner pour l'intérêt général, avoir souci des classes laborieuses, c'est le devoir, la raison d'être de tout gouvernement, quel qu'il soit, monarchie ou république, aristocratie ou démocratie. Cette conception n'est point, en effet, autre chose que la vertu de charité en tant qu'elle est ordonnée à promouvoir le bien du peuple, comme la politique elle-même est la vertu de prudence en tant qu'elle est ordonnée à promouvoir le bien commun. Car le bien du peuple est partie essentielle du bien commun.

Nous appellerons cette première conception *démophilie*, c'est-à-dire amour du peuple.

La deuxième conception de la démocratie est diamétralement opposée. Elle désigne une doctrine toute moderne : le *démocratisme*. Cette doctrine, nous le savons, a pour dogmes essentiels la bonté naturelle de l'homme et la souveraineté du peuple. Nous la réprouvons absolument, car elle-même est absolument contraire à l'amour du peuple et ce n'est point aimer le peuple que le nourrir d'illusions et de flatter ses pires instincts.

Enfin, la troisième conception de la démocratie est celle qui désigne tout simplement une forme de gouvernement, ou plutôt une variante de la république : la *république populaire*. C'est la démocratie telle que l'entendait Montesquieu, telle qu'on la comprenait avant Rousseau (1). Cette démocratie est aussi légitime, mais elle ne l'est pas plus que la république aristocratique ou la monarchie. Tout dépend des circonstances, du milieu naturel, des traditions, de l'histoire. Etant donné, en effet, un peuple, son histoire, la terre qu'il habite, le caractère qu'il a, trouver la meilleure forme de gouvernement qui lui convienne, c'est ainsi que Joseph de Maistre pose le problème constitutionnel.

Entre la république populaire et le démocratisme, entre la démocratie historique et la démocratie théorique, l'antinomie est absolue, parce que les principes sont opposés. La république tend à la liberté, le démocratisme tend à l'égalité (2). Mais la liberté et l'égalité sont irréductibles l'une à l'autre. Car l'égalité est essentiellement oppressive de la liberté, et la liberté ne se fonde que

sur l'inégalité. La liberté, en effet, n'est pas un mot abstrait. Il recouvre une somme de libertés personnelles, professionnelles, politiques et sociales, toutes variées, différentes, inégales, à l'infini. Voilà pourquoi le démocratisme est anti-social.

Entre le démocratisme et la république, la démocratie théorique et la démocratie historique, il y a une différence essentielle de constitution, en vertu même de l'antinomie des principes. La démocratie est un régime simple, la république est un régime mixte. La démocratie n'admet que soi comme élément constitutif; elle est fondée sur le nombre, sur des majorités de citoyens égaux, additionnés mais non pesés. La république, fondée sur les corps, est composée de deux éléments : la démocratie et l'aristocratie combinées, la première à titre d'élément principal, la seconde à titre d'élément correctif et tonique. La démocratie seule conduit à la démagogie; l'aristocratie seule mène à l'oligarchie; cette expérience-ci a été faite par l'ancien régime; cette expérience-là, nous sommes en train de la faire. Ce qui démontre que la constitution historique de notre pays, c'est une république populaire tempérée d'éléments aristocratiques.

On sait maintenant le sens que nous donnons à ces termes. Les éléments aristocratiques de la Suisse, ce ne sont point les seules familles nobles ou patriciennes, mais chaque famille, chaque profession, chaque lieu, chaque canton, chaque groupe, pourvu qu'il ait gardé le sens de son autonomie, de sa dignité, de sa tradition, de ses devoirs politiques et sociaux, et des privilèges qui symbolisent ses devoirs. Ce n'est pas une question d'argent, ce n'est pas une affaire d'influence politique; c'est une continuité historique. Le patriotisme lui-même est pour nous un sentiment aristocratique. Volonté de vivre par soi-même, de ne pas se laisser niveler, ni par l'étatisme et sa bureaucratie tracassière, ni par le socialisme avec ses schémas internationaux. Volonté de rester ce qu'on est, mais de laisser aussi aux autres le droit d'être ce qu'ils sont. Volonté de tendre à l'excellence au lieu de s'abandonner à une médiocrité facile. Tel est l'esprit aristocratique dans son acception la plus large et la plus haute à la fois. Il diffère de l'esprit démocratique parce qu'il est exempt d'envie et de jalousie à l'égard de tout ce qui dépasse le niveau commun. Il a, en effet, la fierté de soi-même, la fierté de la personne ou du groupe qui n'ont rien à envier aux autres personnes et aux autres groupes, parce qu'ils sont ce qu'ils sont et qu'ils trouvent dans leur histoire et dans leurs libertés de quoi se suffire. Fierté du gentilhomme qui continue ses aïeux, mais aussi fierté de l'artisan qui se sent un maître dans son métier, fierté du paysan qui se sent un maître dans son domaine, fierté de l'artiste ou de l'écrivain qui se sentent les maîtres de la forme ou de la pensée. Car l'esprit aristocratique recherche avant tout la qualité dans ce qu'il produit. Il aime le travail pour le travail. Il animait les anciens Confédérés, lorsqu'ils se disaient « égaux de tous les princes ». Puisse-t-il animer les nouveaux, ceux qui viennent et qui ne se contenteront plus d'être simplement des électeurs « assujettis à l'impôt », habitués à cette nouvelle forme de servitude, laquelle consiste à tout attendre de l'Etat et à tout supporter de lui!

Car cet esprit est celui des hommes libres, et la Suisse est la terre des hommes libres. On alors ce « petit espace libre » n'a plus de raison d'exister. Mais cette liberté même, il faut qu'elle se rattache à un principe supérieur; cet esprit aristocratique, il faut qu'il se rattache à une excellence supérieure. Sinon, nous les verrons retomber sur eux-mêmes, se dessécher dans l'égoïsme et dans l'orgueil. Et la punition sera dans les contraintes de plus en plus dures que l'étatisme, ou le socialisme, ou, pis encore, le communisme feraient peser sur les individus. Toutes les doctrines matérialistes contiennent en elles la corruption et la mort, parce qu'elles abandonnent le gouvernement de l'homme et de la société aux parties basses, corruptibles et mortelles de l'être. Voilà pourquoi une société sans principes religieux est condamnée à la décadence, à la barbarie.

Il faut le répéter sans cesse : une civilisation n'est viable que si elle a pour âme un principe spirituel. On pourrait même dire que civilisation et religion sont deux identités. Toutes les grandes civilisations du passé se sont édifiées sur une religion; toutes ont eu pour germe, pour centre, des croyances, un temple, un culte et des dieux. Ces admirables figures tracées à la pointe d'un silex et colorées avec le suc des végétaux, dans la profondeur des cavernes, nous révèlent que l'homme primitif était un être religieux. C'est parce qu'il était un être religieux, qu'il a pu se civiliser peu à peu, par un constant et tragique effort. Et la civili-

(1) Et telle que Rousseau lui-même, la plupart du temps, la comprenait.  
(2) Montesquieu (*Esprit des lois*, XI, 4) fait remarquer que la démocratie n'est pas un Etat libre par sa nature parce que ce n'est pas un Etat tempéré.

sation s'est perfectionnée elle-même, à mesure que s'épurait en lui la conception de la divinité, jusqu'à devenir le monothéisme. Or, pour peu que nous y réfléchissons, le monothéisme est précisément, le germe, le centre de notre civilisation moderne. Celle-ci est encore, mais pour combien de temps? une civilisation chrétienne. Mais si, aujourd'hui, cette civilisation semble menacée, si elle présente tant de symptômes de décadence, tant de signes de régression, c'est parce que le ferment religieux, monothéiste, chrétien, tend à s'affaiblir en elle (1).

En effet, une civilisation n'est forte que dans la mesure où elle est universelle. Mais il était impossible à la civilisation d'être universelle, tant qu'elle reposait sur des religions polythéistes. Le polythéisme est toujours particulariste : les dieux d'une cité, d'un peuple, d'une caste, d'une race. Des dieux jaloux, ennemis des autres dieux, et qui poussent leurs adorateurs à des luttes, leur font un devoir des préjugés et de la haine. Il est vrai que des philosophes antiques s'étaient élevés jusqu'à des conceptions d'ordre universel, mais elles étaient sans portée sur les masses. Il fallut le triomphe du monothéisme judéo-chrétien pour que la civilisation devint universelle, pour qu'on passât de la conception du monde romain à celle du monde chrétien. Car, le monothéisme contenait en soi l'idée d'unité : un seul Dieu, donc une seule vérité, une seule loi morale : donc, une seule humanité : l'éminente dignité, dans chaque individu, de la personne humaine.

Si vous supprimez l'idée de Dieu, vous enlevez la clef de voûte à l'édifice qui pourra se maintenir un certain temps dans un équilibre instable, mais qui finira par s'écrouler. Car l'idée d'humanité, l'idée de patrie sans l'idée de Dieu vous ramènera inévitablement à une sorte de nouveau polythéisme, — tout verbal, — caractérisé par le culte égoïste et cruel, l'idolâtrie de la classe sociale ou de la nation. Nous avons déjà le début de ce spectacle sous nos yeux. Ainsi, sans l'idée de Dieu, la civilisation se matérialise, perd son équilibre et son harmonie : d'où la décadence. La prédominance des intérêts économiques et l'anarchie intellectuelle en sont maintenant des symptômes visibles à tous les yeux.

Nous l'avons dit : la démocratie sans la religion, c'est la pire forme de gouvernement qui puisse exister. Avec la religion, elle pourrait en être la meilleure. Notre Constitution fédérale a maintenu encore Dieu au fronton de l'édifice. Redonnons un sens à cette formule : Au nom du Dieu tout-puissant. Redressons les sommets de la Suisse vers Dieu.

C'est sur ce Nom que je termine cette étude. La journée s'achève dans la lumière. Fraîcheur du soir, et bientôt la paix de la nuit.

Comte GONZAGUE DE REYNOLD  
Professeur à l'Université de Berne  
Membre suisse à la Commission de Coopération  
intellectuelle à la S. D. N.

## Les rebondissements d'une vieille querelle

On n'a pas oublié le long débat auquel donna lieu dans la presse française, il y a quelques années, le livre de Maurice Barrès, *Un jardin sur l'Oronte*. Plusieurs critiques catholiques, notamment M. José Vincent, s'étaient alarmés de la liberté des peintures du grand écrivain et en avaient signalé le danger pour les mœurs. Barrès, qui tenait beaucoup au suffrage des catholiques, s'était vivement ému de ces attaques, et en avait contesté la légitimité, soutenu par toute une partie de la critique, plus soucieuse de défendre les droits de l'art que ceux de la morale. De fait, le livre incriminé n'est ni plus ni moins licencieux que beaucoup d'ouvrages qui comptent parmi les chefs-d'œuvre de diverses littératures, et

(1) Le laïcisme de l'Etat et de l'école est à la fois cause et effet de cet affaiblissement.

ce que ses censeurs reprochaient particulièrement à l'auteur, c'était qu'il fût écrit par un maître que les catholiques s'étaient habitués à regarder comme un des leurs. Semblables critiques, plus vives encore et plus fondées, ont été suscitées par l'œuvre de François Mauriac, sur laquelle M. l'abbé Charles notamment, dans la *Revue Apologetique* d'août 1927, et Paul Archambault dans son livre *Jeunes Maîtres*, ont publié des études remarquablement équilibrées et clairvoyantes. Tout le problème des droits et des devoirs de la critique catholique a été aussi examiné récemment, de la meilleure façon, par M. l'abbé Calvet dans un volume dont il a été parlé ici même (1).

Les *Etudes* du 20 novembre 1928 ont consacré une intéressante chronique à un débat du même genre qui a surgi en Allemagne, où un poète de grand talent, Jakob Kneip, dressait l'année dernière contre l'étroitesse de vues de nombreux prêtres et catholiques allemands en matière d'art un véritable réquisitoire, qui suscita d'innombrables réfutations ou approbations. Ces pages suggestives prouvent que la question se pose partout. Il est incontestable que depuis la Renaissance, où l'Eglise, à l'exemple de grands Papes humanistes et amateurs d'art, laissait aux peintres, aux sculpteurs et aux écrivains une si grande liberté, un resserrement considérable de cette liberté s'est opéré, moins dans les règles et décisions de l'autorité ecclésiastique, d'ailleurs, que dans les exigences intimes de l'opinion catholique.

Voici qu'à nouveau le problème vient d'être repoussé devant cette opinion par un article envoyé à la *Croix*, où l'émouvant poète qu'est M<sup>me</sup> Henriette Charasson proteste vigoureusement contre un choix récent de la Commission catholique du Livre français, qui désignait le dernier et déjà célèbre roman de M. André Maurois, *Climats*, parmi « les trois meilleurs livres du mois ».

Il faut se souvenir que cette Commission, instituée au début de 1928 et qui compte plusieurs prêtres, dont M. l'abbé Calvet précisément et le chroniqueur littéraire des *Etudes*, n'a jamais prétendu ne désigner que des livres catholiques et susceptibles d'être lus même par des jeunes filles, mais composée de catholiques, des livres littérairement remarquables, à l'exclusion seulement de ceux qui seraient dangereux pour la foi ou les mœurs de lecteurs avertis. En fait elle a néanmoins porté le plus souvent ses suffrages sur des œuvres nettement catholiques et du genre le plus sérieux tels que le *Traité de Psychologie* de M. Georges Dwelshauwers, professeur à l'Institut Catholique de Paris, la *Croix de sang* de Gaëtan Bernoville, le *Saint-Philippe Neri et la Société romaine de son temps* des abbés Louis Ponnelle et Louis Bordet, les poèmes de M<sup>me</sup> Henriette Charasson elle-même, la *Nouvelle Education sentimentale* de Louis Bertrand, le *Belleville* de Robert Garric la *Spiritualité chrétienne* de M. l'abbé Pourrat, la *Sagesse du Curé Pecquet*, dont il n'est pas nécessaire de faire l'éloge en Belgique, etc. Déjà cependant elle avait désigné en mai dernier, avec *l'Homme qui ressuscita d'entre les vivants*, un volume d'un écrivain catholique sans doute, mais d'un réalisme singulièrement fort et qui ne pouvait absolument pas être mis entre toutes les mains. Cette fois, en désignant avec la *Vie de Michelet* de Daniel Halévy, *Climats* d'André Maurois, elle a fait montre de plus d'éclectisme encore puisque de ces deux auteurs l'un est d'origine protestante, l'autre Juif et que l'œuvre de ce dernier peut être présentée, il faut le reconnaître comme amoral, ou mieux païenne.

M<sup>me</sup> Charasson, qui en conteste en outre la valeur même littéraire, défend sa thèse avec une conviction communicative et son souci du bien des âmes mérite assurément le respect. Elle juge désastreux que des critiques catholiques « placent parmi les plus beaux à leurs yeux un roman sans foi, sans loi, où jamais ne point le remords, le ferme propos, la bonne volonté, ou même la simple

(1) *D'une critique catholique*. (Paris, Spes, 1927.)

notion du « bien » et du « mal », où l'égoïsme est appelé : courage ; le mensonge et la déloyauté conjugale : poésie ; la veulerie : élégance ou délicatesse... Voilà, certes, un jugement singulièrement dur, mais que nous voudrions plus nuancé.

Tout d'abord, Maurois n'étant pas chrétien, on ne saurait demander que son œuvre rende un son chrétien. Qu'elle se manifeste largement humaine, telle que, par exemple, celles de l'antiquité païenne ou de ces humanistes qui, au contact de l'antiquité retrouvée, s'étaient fait une âme antique, il semble qu'on ne puisse rien exiger de plus ni de mieux. Or c'est précisément, selon nous, à quoi il a atteint dans cette analyse extraordinairement nuancée d'âme débiles sans doute, ultra modernes par le cadre où elles vivent, mais pour qui le plaisir est sans joie et sur qui semble planer, d'un bout à l'autre du roman, cette lourde fatalité qui donne son sens tragique au drame grec comme aux plus fortes œuvres de la poésie latine. Si les mœurs de ses personnages sont libres, si le mariage est par lui découronné de sa plus haute dignité, liée à la fidélité conjugale, en revanche l'amour n'y apparaît jamais réduit à la passion physique, il est une recherche épuisante autant que vaine de la perfection dans l'entente des esprits, et jamais étude plus pénétrante de leurs réactions réciproques n'avait peut-être été encore à ce point réussie ni même tentée. L'œuvre de Maurois est avant tout vraie. Nous avons connu pour notre part, et dans des milieux nullement frivoles, des exemples de cette recherche toujours déçue, à travers des êtres passagèrement aimés mais chaque fois avec une sincérité entière, de la perfection que nous, chrétiens, savons n'être pas de ce monde, et, sur le plan psychologique, des leçons très salutaires de mesure, de discrétion à l'égard du mystère des âmes, de compréhension réciproque aux heures difficiles de la vie, pourraient être tirées par un esprit formé, du roman d'André Maurois.

Encore une fois, il ne saurait s'agir évidemment d'une œuvre édifiante et si, comme on nous l'a écrit, une directrice de pensionnat l'a recommandée à des jeunes filles de 18 ans sur le vu du vote de la Commission catholique du Livre français, elle a eu grand tort assurément, en ne s'informant pas du but que celle-ci poursuit, et en supposant a priori qu'elle ne pouvait désigner que des ouvrages pour couventines. La littérature « permise » est vraiment trop souvent, pour beaucoup de catholiques, assimilée à ces fadeurs. Tout en reconnaissant qu'aucun souffle surnaturel ne traverse *Climats*, nous estimons pourtant que le ton n'en saurait être comparé ni à l'ironie dissolvante d'Anatole France, ni à la sécheresse libertine de Paul Morand, ni à la trouble sensualité d'André Gide, ni même à l'atmosphère de volupté triste mais prenante que dégagent tant de romans de François Mauriac.

Il est vrai, M<sup>me</sup> Charasson apporte à l'appui de sa thèse un texte pénible pour les défenseurs de Maurois. En parlant de Marcel Proust après la mort de celui-ci, il le félicitait que, grâce à lui, « l'homme reprenne sa place dans la nature : celle d'un animal lascif parmi les autres animaux. » Sans doute cette pensée est d'un matérialiste. André Maurois ne se défend pas de l'être et plusieurs passages de son dernier livre en témoignent. Mais Lucrèce aussi l'était et Shelley sur qui M. André Maurois a précisément écrit de si belles pages, et peut-être Goethe. Dirons-nous pour cela que leur œuvre doit être prohibée à tout lecteur et qu'elle n'a aucune grandeur ? Assurément non. Les membres de la Commission catholique du Livre français qui ont accordé leur vote à André Maurois, dont la production antérieure, ne l'oublions pas, est l'une de celles qui honorent le plus la littérature contemporaine, ont pensé qu'ils pouvaient lui témoigner la même sorte de justice.

MAURICE VAUSSARD.

## La mort de saint Bernard<sup>(1)</sup>

D'après le *Grand Exorde de Cîteaux*, dont les critiques admettent le caractère légendaire, sans toutefois l'accuser de faux pour ceci, notre saint, dans ses dernières années, pria un jour seul, prosterné devant la croix dans le chœur des religieux. Tout absorbé dans une silencieuse méditation sur les souffrances et l'agonie de Jésus, il fixait des yeux pleins de larmes sur l'image béni du Rédempteur. Soudain, le crucifix s'anime, les bras se détachent du bois et se tendent vers lui. Bernard aussitôt s'y jette et le Christ le serre avec amour sur son cœur.

Légendaire ou non, le prodige répond à un état d'âme : Bernard connaît, dans les derniers temps de sa vie, une association plus intime aux souffrances de la croix.

Rappelons la douleur de l'échec de la croisade, dont il avait été le prédicateur et l'âme. Rappelons toutes les difficultés auxquelles il fut mêlé : sa médiation entre Henri, évêque de Beauvais et le roi de France pour l'apaisement d'un litige qui menaçait de devenir sanglant, puis entre le même roi et Henri de Normandie, son vassal, qui bientôt devait devenir roi d'Angleterre ; les troubles de l'érection épiscopale d'Auxerre ; la rivalité entre Cisterciens et Clunistes, qui le met en différend avec un autre saint, Pierre le Vénéral.

Puis ce sont des trahisons douloureuses — celle de son secrétaire intime — des deuils pénibles, la mort de Rainard, abbé de Cîteaux, « en qui, écrit Bernard au pape Eugène III, je perds un père et un fils » ; celle de l'abbé Suger, « l'homme d'Etat selon le cœur de Dieu, sans reproche dans les choses temporelles comme dans les choses spirituelles », dont la mort allait être un deuil national. Ce fut un des grands esprits du moyen âge. Ami de l'art, génie créateur et rénovateur, il fit de son abbaye de Saint-Denis un des premiers ateliers de sculpture et de peinture sur verre de l'Europe, exemple qui eut sa répercussion dans toute la France. Il la dota de chefs-d'œuvre admirables, présidant lui-même au travail des artistes célèbres qu'il avait su réunir. Erudit autant qu'amateur d'art, il connaissait à fond l'antiquité chrétienne. Son génie de l'ordre fit de lui un homme d'Etat « capable, dit son biographe, de gouverner le monde ». C'était, de plus, un saint. A la consécration de la messe, il ne pouvait retenir ses larmes. Les grandes fêtes chrétiennes, Noël, Pâques transportaient son âme de joie. Et voici que Dieu l'appelle. L'abbé de Clairvaux lui envoie ses adieux : « Homme de Dieu, ne tremblez pas en dépouillant le vieil homme qui est de terre et tente sans cesse de vous perdre. Cet homme-là est celui qui tourmente, c'est un fardeau, un assaillant. Quel de commun entre cette guenille terrestre et vous qui partez pour le Ciel et serez bientôt revêtu d'un vêtement de gloire ?... Il faut dépouiller l'un pour recevoir l'autre... Oh ! que ne puis-je vous voir ! Quoi qu'il arrive, je vous ai aimé dès le principe, je vous aimerai sans fin. En toute confiance je vous le dis : Je ne puis vous perdre pour toujours, vous aimant comme je vous aime... Souvenez-vous de moi quand vous arriverez, afin qu'il me soit donné de vous suivre bientôt et de parvenir auprès de vous. » La lettre était accompagnée de présents, que le moribond reçut avec une infinie reconnaissance. Il répondit en termes touchants : « Si je pouvais voir seulement, avant de mourir, votre face angélique, je m'en ferais avec plus de sécurité de ce siècle misérable. » (Cf. *Lettre* 471.) Le célèbre abbé de Saint-Denis mourut le 13 janvier 1151, à l'âge de soixante-douze ans dans une pauvre cellule de moine sur un misérable lit de paille. Sur son tombeau, on inscrivit ces simples mots : *Ci-gît l'abbé Suger* : seule épithape digne de l'un des plus grands ministres qu'ait jamais eus la France.

Enfin, au début de l'année 1152, c'est la mort de Thibaut, comte de Champagne, « ayant, dit la légende, au dernier moment, fait profession dans l'Ordre de Cîteaux et revêtu la coule et la tunique blanches ».

Et voici que l'heure où toute chair doit suivre sa voie approche pour notre saint.

« Je suis brisé, écrivait-il déjà à Pierre le Vénéral en 1144 ; j'ai une légitime raison de ne plus sortir de mon cloître... Pendant le peu de jours qui me restent à militer maintenant, je vais attendre en silence et en repos l'heure de mon changement. » « Sa vie de luttés, dit Georges Goyau, s'était déroulée comme un défi perma-

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits*, des 1<sup>er</sup> et 22 juin, 3 août, 7 septembre, 12 octobre, 30 novembre, 7 et 14 décembre 1928.

ment à sa santé, à ses goûts. Aucune fatigue n'arrêtait cet ardent impotent. Ce manieur d'hommes, dont tout son siècle prit conseil et qui connut tous les genres de triomphes, jugeait monstrueuse à part lui, avons-nous vu, la vie qu'il menait. Il gémissait de la violence que le monde faisait à son goût de la solitude, à la vocation qui l'avait conduit à la « vallée de l'absinthe ». Il mena le monde, et lui-même était mené par une destinée qu'il n'avait concertée ni voulue. De cet homme de recueillement, elle avait fait un nomade; de ce méditatif aspirant, elle avait fait un prédicateur de foules... Cet esclave fut un maître. » (*Hist. religieuse de France.*)

Ses forces sont tombées, ou plutôt son âme veut le Ciel. « Votre enfant est plus malade que jamais, écrit-il à Eugène III en 1151; ma vie s'en va goutte à goutte. Je ne suis pas digne sans doute de mourir en une fois et de faire tout de suite mon entrée dans la vie. » (L. 250).

A la cour de France, on est inquiet : Robert, frère du roi, et d'autres disent bientôt le roi lui-même s'en viennent le voir. « Que suis-je, s'écrie-t-il, pour que la majesté royale s'occupe de ma mort ou de ma vie ! » Un léger mieux se déclare.

La Lorraine et Metz sont à feu et à sang à la suite d'une lutte désespérée entre bourgeois et nobles. Le vénérable Hillin — archevêque de Trèves et le leur — a tenté inutilement d'apaiser le conflit; il accourt à Clairvaux arracher Bernard à sa couche, et celui-ci parvint à rétablir la paix. « C'est, dit-il à ses amis, la préparation au cantique que nous avons à chanter ensemble : Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Le voilà de nouveau étendu sur sa couche. On lui annonce la mort d'Eugène III (8 juillet), le grand et saint pape, le fils illustre de Clairvaux; Bernard de plus en plus affaibli — qui sait d'ailleurs par révélation que son départ ne tardera pas — en est vivement affecté. C'est au pape qu'avait été sa dernière pensée dans son plus bel écrit, le *De Consideratione* qu'il vient d'achever.

Il est visible que sa fin approche. Ses enfants, en larmes, s'empresent autour de lui : « Eh quoi, Père, vous nous abandonnez... Vous nous aimez tant ! »

Et pleurant lui-même, hésitant entre l'amour du Ciel et celui des frères, d'une voix attendrissante il se répand en protestations affectueuses et en touchantes exhortations, recommandant « aux jeunes, de ne jamais oublier les conseils de perfection qu'il leur a paternellement donnés; en particulier, de garder fidèlement les vœux d'obéissance et de chasteté, ces vrais joyaux de la vie claustrale; et donnant aux anciens, à ceux qui étaient en charge, ces trois avis :

« Je n'ai guère de bons exemples de religion à vous léguer, mais il y a trois points que je propose à votre imitation et que je me rappelle avoir observés selon mon pouvoir :

« Je me suis toujours moins fié à mon sentiment qu'à celui des autres;

« Quand on m'a blessé, je n'ai jamais cherché à tirer vengeance de celui qui me blessait; »

« J'ai évité autant que j'ai pu de scandaliser personne; et si le scandale est arrivé, je me suis appliqué à l'apaiser. »

Plusieurs évêques et abbés sont accourus pour recevoir une dernière fois sa bénédiction.

Le saint demande et reçoit des mains de l'abbé de Cîteaux le saint viatique et l'extrême-onction; comme il l'a désiré, il est revêtu de la tunique de saint Malachie; il presse sur ses lèvres silencieuses l'image du Christ et n'en détache plus le regard.

Aux appels de ses fils, il essaie de se soulever : l'abbé de Cîteaux et son prieur soutenant ses mains, il répand sur eux une dernière bénédiction.

C'est fini : l'amour l'a emporté.

C'était le 20 août 1153 vers neuf heures du matin : l'abbé de Clairvaux avait soixante-trois ans, dont quarante de profession. Le grand chercheur de Dieu l'avait enfin trouvé.

Ainsi mourut ce moine, qui pendant près d'un demi-siècle, fut l'arbitre du monde.

« A l'instant où il expirait, nous dit l'annaliste de l'Ordre, on vit apparaître dans la chambre où il était gisant, la très miséricordieuse Mère de Dieu, qu'il vénérât tant, lui, surnommé la lyre de Marie et son chevalier. Elle était escortée, comme il convenait à la Reine du Ciel, à la Souveraine des anges, d'une grande multitude d'esprits célestes. A la vue de tous les assistants, Marie reçut l'âme du Bienheureux et la conduisit jusqu'au divin séjour, en compagnie

des anges qui faisaient retentir les airs de leurs chants d'allégresse. Et pour montrer qu'elle n'oublie pas dans sa bonté ceux qui ont gardé son souvenir, cette généreuse rémunératrice fit placer à sa droite — dans l'éternelle patrie — notre bien-aimé Père. »

Pendant que ce prêtre du Très-Haut, comme parle son biographe, faisait ainsi son entrée dans le Saint des Saints et montait à l'autel du Seigneur, son corps était revêtu des ornements sacerdotaux, puis exposé dans l'église du monastère.

Deux jours durant, évêques, moines et laïques, seigneurs et paysans, se pressent en foule près du catafalque : les populations environnantes et accourent de loin, des bourgs, des villages, se précipitent dans la Claire-Vallée et battent comme un flot les murs du monastère.

On l'invoque comme un saint : on fait toucher du pain, des linges, un objet quelconque à son corps sacré. Les miracles éclatent. Si on en croit le *Grand Évoque*, Gozwin, l'abbé de Cîteaux — craignant que les guérisons opérées ne donnassent lieu à des manifestations trop bruyantes — se serait approché du lit funèbre et aurait défendu au saint, au nom de l'obéissance, de faire de nouveaux miracles (Ch. XX.) En tout cas, il fit hâter l'inhumation. Le samedi 22 dès le matin, — la messe dite et les prières de l'absoute récitées — le corps fut déposé dans un caveau creusé devant l'autel de Notre Dame.

L'illustre abbé fut enseveli avec la tunique qu'il avait été pieusement à saint Malachie. Sur sa poitrine, on mit des reliques de saint Thaddée apôtre, qu'il avait reçues de Jérusalem cette année même et avec lesquelles il avait exprimé le désir d'être irhumé « afin, disait-il, d'être étroitement uni à un disciple du Seigneur, le jour de la résurrection générale. »

Enfin, dit-on, on déposa sur sa poitrine une planchette sur laquelle était gravé ce texte inspiré : *Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi, inter ubera mea commorabitur.* « Mon bien-aimé est pour moi un faisceau de myrrhe, il demeurera sur mon cœur » (Cant. Cant., I, 12), paroles dignes du grand martyr de la pénitence et du merveilleux interprète du Cantique des Cantiques, l'épithalame du divin amour.

Canonisé le 18 janvier 1174 par une bulle d'Alexandre III, qui louait sa foi, sa religion, la pureté de sa doctrine, ses mortifications, — « vertus, ajoute le pape, qui honorent tout le royaume de France, et sont à la gloire de Dieu et à l'exaltation de l'Eglise » — il fut élevé par Pie VIII, par décrets successifs du 23 juillet et du 20 août 1830 au rang de docteur de l'Eglise.

Le dernier des Pères, dit Mabillon, il ne le cède à aucun d'entre eux. L'onction de ses écrits, ce je ne sais quoi de doux, de fort, de pieux à la fois qui trempe le style, le rend suave, le fait pénétrer jusqu'au fond de l'âme, à la manière de la grâce divine, le firent appeler, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le *doctor mellifluus*, le docteur à la bouche de miel.

Son corps fut levé de terre pour sa canonisation et resta entier jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Alors la tête fut séparée du tronc et déposée dans un reliquaire en argent.

Son tombeau fut glorieux par les grâces et par les miracles qui s'y firent « malgré la défense ».

Anne de Jésus y fut, « ne put voir le corps mais le pauvre logement, les cellules étroites, l'église chétive (?), le chœur dévot où il y avait une image de Notre Seigneur au sépulcre, qui lançait du feu par les yeux dans les âmes »; M. Olier y fut de même en 1647 : « N'étant plus qu'à une demi-lieue de Clairvaux, il descendit de cheval, voulut aller à pied jusqu'à l'abbaye en silence et faisant oraison... Il arrive à Clairvaux, bien consolé de voir enfin la solitude qu'avait choisie autrefois saint Bernard, et admirant comment, par le grand nombre de saints qu'il y avait formés, il avait fait une image du Ciel d'un désert rempli de bêtes féroces... Il y demeura deux jours, si abimé dans une continuelle oraison, qu'on avait peine à l'en retirer... Il visita ensuite tous les endroits du dedans et du dehors qui rappelaient quelque trait du saint fondateur, y restant longtemps en prière. »

En 1701, Mabillon, avant de publier ses annales, voulut venir à Clairvaux et mettre sous la protection de saint Bernard la publication de ses œuvres gigantesques.

L'abbaye fut mise à l'encan en 1702 et achetée, profanée et pillée. Les habitants de Ville réclamèrent les corps de saint Bernard, de saint Malachie et de saint Eutrope, lesquels confondus ensemble et conservés dans un coffre vulgaire, furent déposés dans une châsse unique et exposés ainsi à la vénération des fidèles, en janvier 1875.

Quant au chef du saint, il eut un meilleur sort. Le buste qui le

renfermait dut aller, comme tant d'autres, à la Monnaie révolutionnaire de Paris en 1791, mais il fut sauvé, ainsi que celui de saint Malachie. L'un et l'autre, considérablement diminués par de pieux larcins, sont conservés au trésor de la cathédrale de Troyes.

Quel a donc été le ressort secret de cette figure de moine, arbitre de l'Europe, la voix la plus écoutée de son siècle, qui joua un rôle mouï dans l'histoire?

Ce fut l'homme de son temps, a-t-on dit, et le séparer de la période historique sur laquelle se détache son austère figure, serait ne rien comprendre à sa personnalité.

Mais ce fut surtout l'homme de la Providence. De fait, la société, à ce grand tournant de son histoire, alors que tout semblait ruiné ou menacé d'écroulement, fut sauvée par une attention particulière de Dieu :

« Dieu, dit Fleury de saint Bernard, semblait avoir pris plaisir à rassembler en lui seul tous les avantages de la nature et de la grâce : la noblesse, la vertu des parents, la beauté du corps, la perfection de l'esprit; vivacité, pénétration, discernement fin, jugement solide; un cœur généreux, des sentiments élevés, un courage, une volonté droite et constante. Ajoutez à ces talents naturels, une bonne éducation, les meilleures études que l'on pût faire de son temps, soit pour les sciences humaines, soit pour la religion; une méditation continue de l'Écriture sainte, une grande lecture des Pères, une éloquence vive et forte, un style véritablement trop orné, mais conforme au goût de son siècle; ajoutez les effets de la grâce, une humilité parfaite, une charité sans bornes, un zèle ardent, enfin le don des miracles. » (*Disc. sur l'Hist. eccl.*)

Et Vacandard a développé ces divers points, au chapitre final de son magistral ouvrage de la vie du saint. Le savant historien peint au vif la bonté de l'homme, le zèle de l'apôtre, l'austérité du moine, l'humilité du thaumaturge, « qui ont fait son succès ».

Apôtre, Bernard le fut et le plus grand de son siècle. *Facula ardens!* Gagner des âmes à Dieu, les embraser de son amour fut l'unique loi de sa vie. Son zèle ne souffre pas de limites : ses parents, ses moines, les rois, princes et seigneurs, les peuples, il veut tout emporter dans son idéal, tout consumer de son feu. Il jette la faux dans le champ du voisin... avide d'aider les autres Ordres à faire la moisson : « Tous les champs sont à Dieu et Dieu ne se désintéresse de la culture d'aucun. » Nous connaissons son mot : « Les affaires de Dieu sont les miennes et rien de ce qui le regarde ne m'est étranger. » Nous avons vu comment il tint tête à l'hérésie, ainsi qu'au schisme et au péril musulman.

Il parle de charité, il en est plein, jusque dans ses invectives. Son attaque est parfois violente — mais l'imputation de haine ou d'orgueil est une injurieuse méprise : ses écrits respirent de tout autres sentiments et son âme rend un autre son. Il a maltraité Anaclet, Abélard, Brescia; il a secouru les Clunistes, voire Suger; ce n'était pas les personnes, mais le relâchement, le désordre et surtout l'hérésie qu'il martelait. « Vase d'élection, destiné à porter le nom du Sauveur devant les princes et les nations », obéi des grands de la terre, écouté des évêques, traité avec déférence par l'Église de Rome, confirmé dans ses démarches et dans ses paroles par les miracles du Ciel, jamais on ne le vit s'enfler d'orgueil ou de complaisance en lui-même; il s'estimait un simple instrument de Dieu, le dernier des moines, la chimère de son siècle!

Sa mortification, son austérité lui assurèrent la maîtrise de soi, la liberté, l'indépendance; ainsi elles l'armèrent pour l'action et pour la lutte, en même temps qu'elles augmentaient son prestige. La voix du Maître : « Que celui qui veut venir après moi se renonce lui-même, porte sa croix chaque jour et me suive », n'avait pas été pour lui un vain appel. Entre les monastères qui pouvaient abriter sa vie pénitente, son choix fut vite fait : le plus sévère. Cîteaux, obtint ses préférences; et durant quarante années, sans un instant de défaillance, il tint son âme et son corps « accablés, anéantis sous la rude loi du souffrir », comme dit Bossuet. Il y ajoutait même — quand il le pouvait sans se singulariser — des mortifications particulières. Il continuait la lignée des hommes étranges qui, depuis le Calvaire, forment autour du Christ crucifié une cour d'imitateurs héroïques, avides — non seulement de boire leur part nécessaire pour ne pas rendre inutile en eux la Passion du Christ — mais d'épuiser le calice jusqu'à la lie. *Fasciculus myrrhæ*, amant de Jésus crucifié, dont il pressait les plaies en faisceau, comme il disait, sur sa poitrine, s'il n'a pas connu, comme saint François sur

l'Alverne, les âpres joies du crucifiement ou, comme sainte Thérèse, le dard enflammé du Séraphin transperçant le cœur, il ressentit l'énivrante blessure de l'amour de Jésus : *suave vulnus amoris* (Cant. XXIX, 8).

Le commentaire du *Cantique des Cantiques*, qu'il exposait avec délices à ses religieux — en plein même de l'activité extérieure dévorante que nous connaissons — dit combien le Verbe le payait de retour en versant dans son âme altérée les ivresses de l'Amour éternel. « J'aime parce que j'aime, disait-il, et j'aime pour aimer; l'amour est à lui-même sa récompense. » (*Serm. 83, 4.*)

Le surnaturel rayonne sur son front et déborde de son être. Déjà ses contemporains — attirés par le parfum de sa piété — saluent en lui un thaumaturge, un ange de Dieu, un homme de Dieu. Ne doutant aucunement de sa puissance, ils lui demandent, avec une confiante simplicité, la guérison de leurs malades, — et le Ciel récompense leur foi : les miracles éclatent en masse sur ses pas. Lui-même n'hésite pas; il sait que Dieu fait la volonté de ceux qui ne cherchent que lui.

De sa propre gloire, le commentateur des douze degrés d'orgueil et d'humilité a horreur : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam, Non à nous, Seigneur, mais à votre nom donnez la gloire* : cette prière fut sa devise.

Arbitre de l'Europe pendant un demi-siècle, Bernard, l'homme de Dieu, ne connut que Dieu et les intérêts de Dieu. Tout entier à l'amour et au service de Dieu, il ne voulut être autre chose que MOINE, et ce seul mot dit tout.

PAUL MITERRE.

## Gevaert<sup>(1)</sup>

Une marque très caractéristique de la direction de Gevaert était son positivisme, son réalisme pratique. C'est ainsi qu'il laissait à ses professeurs les mains libres, — mais il les attendait aux résultats. Impossible, avec lui, d'ouvrir son parapluie ; il n'admettait pas la réversibilité administrative et s'en prenait au professeur, au fonctionnaire immédiatement responsable devant lui. Il ne s'agissait pas non plus de venir lui dire : « Je croyais... je pensais... »

— Il ne faut pas croire, il faut savoir!

Pour lui, un système, une méthode étaient peu de chose et ne valaient que par l'application : « Il faut se servir des systèmes, mais non pas les servir. »

Une fois, j'allais le consulter pour une affaire :

— Monsieur le Directeur, comment faut-il, en principe...

— Mon ami, il n'y a pas de principes, il y a des faits.

Ce positivisme, que nous avons aussi constaté dans ses savants ouvrages, était naturellement affaire de tempérament, d'éducation et de race. (C'est ce même réalisme flamand qui empêcha Beethoven, contemporain des romantiques et vivant au milieu d'eux, d'être un romantique, ce que toute la critique allemande a constaté, mais sans aller jusqu'à la raison profonde de cette particularité de la psychologie beethovenienne.) Au point de vue de l'éducation, on se rappellera ce que nous avons déjà dit de la mère de Gevaert. Lui-même insistait sur ce trait du caractère maternel :

— Quand je voulus me faire musicien, me raconta-t-il, ma brave femme de mère me dit : « C'est une drôle d'idée, mais puisque tu le veux... Seulement, tâche toujours, d'abord, de gagner ta vie. »

A cet opportunisme pratique se rattache aussi, semble-t-il, la faculté d'adaptation singulière de Gevaert au milieu. A ces déjeuners légendaires du jury, à la *Taverne du Globe*, qui entrecoupaient autrefois les concours (et où Ermel se mit un jour dans un tel état

(1) Voir *La revue catholique* des 23 et 30 décembre 1928.

qu'au dessert il chantait la *Passion* en pleurant d'attendrissement), quand c'était le concours d'orgue, Gevaert, entouré d'organistes et de prêtres, était onctueux et grave; mais au concours d'instruments de cuivre, parmi des chefs de musiques militaires et des directeurs d'harmonie, il savait raconter des gaudrioles comme les autres.

Encore une remarque à faire, et non des moins curieuses, concernant cette direction prestigieuse, c'est que Gevaert s'occupait, en somme, fort peu du Conservatoire. Mettons qu'il lui consacrait une demi-heure ou trois quarts d'heure par jour (sauf, bien entendu, à l'époque des concours). Il n'occupait même pas le bureau directeur, celui de Tinel, de MM. Du Bois et Jongen, qui, de son temps, ne servait que d'antichambre. Il restait dans son bureau particulier, dans sa maison. Et l'on n'y pénétrait pas facilement. Il fallait passer par ce que j'appellerai le « tir de barrage » de son concierge et huissier Gustave, qui n'entr'ouvrait jamais la porte qu'à demi, avec l'air soupçonneux d'un gardien de prison. Il y eut même un incident presque diplomatique le jour où le bourgmestre de Bruxelles, De Mot, voulut forcer cette porte pour une affaire urgente et n'y réussit tout de même pas.

Comment cela marchait-il dans ces conditions? On sait que Gevaert avait délégué le pouvoir exécutif tout entier à M. Alfred Wotquenne, préfet des études, bibliothécaire et, en réalité, administrateur de l'établissement. Ce n'est pas ici le lieu de parler de M. Wotquenne, mais aucun de ceux qui l'ont connu ne niera les qualités particulières de ce fonctionnaire redoutable, sa faculté de travail vraiment formidable, son énergie, son étonnant esprit d'initiative, ni, au surplus sa science musicologique, laquelle, il y a vingt ans, n'était dépassée en Belgique que par celle de Gevaert lui-même. Mais...



Je voudrais, en terminant, jeter un coup d'œil discret sur quelques petits côtés de mon héros. Je vous en demande pardon, mais il faut être complet. Il n'y a pas de tableau sans son ombre et je répète qu'un grand homme appartient plus vite que le vulgaire à l'histoire, grande et petite.

Ce réalisme pratique, cet opportunisme dont j'ai parlé, avait naturellement son revers. Dans cet établissement que Gevaert avait porté à un si haut degré de perfection artistique, tout n'était cependant pas pour le mieux. Mais comme il disait à je ne sais quelle occasion : « Le principal, c'est que chacun fasse bien sa partie. » (C'est-à-dire : que les professeurs enseignent bien, que les concours soient bons et que les concerts soient beaux, et quant au reste...)

Il est notoire que Gevaert poussa l'égoïsme jusqu'à un degré transcendant. Il avantageait ceux qui le servaient, mais ceux-ci devaient lui être dévoués sans restriction. J'ai vu ceci. Aux répétitions, c'était M. Wotquenne qui tenait l'orgue. Or, il était sujet à de terribles crises du foie. Un jour de répétition, il était alité avec l'un de ces malaises. Gevaert le fit appeler. Il se traîna à l'orgue, répéta pendant deux heures et retourna se coucher.

Comme Fétis, Gevaert considérait un peu la musicologie comme son domaine particulier. L'antipathie que, des années avant la guerre, il nourrissait envers les Allemands venait beaucoup de là. Ayant appris un jour que je m'occupais d'un travail sur Gluck, sur la base d'éléments de la bibliothèque du Conservatoire, il ordonna à M. Wotquenne de les faire rentrer immédiatement,

disant : « Je n'admets pas qu'un de mes subordonnés s'occupe d'un sujet qui m'occupe moi-même. » J'y perdais trois mois de travail.

Une particularité non moins curieuse de la psychologie de Gevaert fut l'évolution antiscientifique des dernières années de sa vie, le scepticisme de ce grand savant quant à la valeur absolue de la science. A la fin, ce sentiment était devenu une obsession.

Il sort un jour du Musée; il pleuvait, il n'avait pas de parapluie :

— Voilà bien la science, elle n'est pas encore capable de nous dire une demi-heure d'avance s'il va pleuvoir ou non.

Une autre fois :

— Un paysan et sa femme se connaissent, ils ont un enfant. Ils n'ont pas besoin de science pour ça!

C'était dit naturellement en termes plus drastiques. Je causais avec lui de l'extension croissante des grandes bibliothèques publiques et notamment de la merveilleuse bibliothèque du Conservatoire.

— Heureusement, fait-il avec son sourire rentré, qu'il arrive de temps en temps un calife Omar...

Inutile de dire qu'avec de pareilles idées, jamais Gevaert n'eût sanctionné l'organisation de cours de culture ou d'histoire dans les conservatoires et Verlant attendit sa mort pour créer le premier au Conservatoire de Bruxelles. On peut dire que Gevaert est directement responsable de l'ignorance crasse qui distingue la majorité des musiciens belges. Il avait tenu sur ce sujet, à Mahillon des propos effarants que celui-ci n'avait pu digérer, car il me les répéta plus d'une fois :

— Le musicien est un paysan, et il doit le rester.

Or encore :

— Ne les instruisez pas, ils ne souffleraient plus aussi bien.

Il eût fait sienne cette pensée des Goncourt : « Le grand mal de la société moderne, c'est l'instruction, folie du populaire de jeter ses enfants par-dessus soi, de les porter au-dessus de son niveau comme on porte des enfants au feu d'artifice. »

Je n'oserais affirmer jusqu'où allait sa probité scientifique, mais j'ai l'impression qu'une fois sa conviction faite, il était difficile, sinon de l'y faire renoncer, du moins de l'amener à considérer les choses sous un autre angle autre que le sien. Je me rappelle que le directeur du Conservatoire d'Athènes, M. Nasos, étant venu à Bruxelles expressément pour l'entretenir des accointances du chant liturgique byzantin avec le chant occidental, ne put parvenir jusqu'à lui et dut s'en retourner, comme il était venu, au pays de la belle Hélène.

Gevaert était d'ailleurs très défiant. « C'est un homme, disait feu Hector Colard, qu'on n'a jamais devant soi : il est toujours derrière. » Sur son bureau il y avait certains dossiers dont les suscriptions étaient rédigées en caractères hébraïques, afin d'empêcher le vulgaire de les lire. Cette défiance s'exprimait jusque dans la minutie avec laquelle, tout en parlant, Gevaert déchirait, lentement et en menus morceaux, avant de la laisser tomber au panier, l'enveloppe d'une lettre qu'il venait de recevoir. Aussi ne se confiait-il pas volontiers. On aurait pu dire de lui, avec Saint-Simon : « Le secret était impénétrable et jamais rien ne coûta moins au Roi que de se taire profondément et de dissimuler de même. » Il n'était pas moins sceptique que défiant et ne croyait pas du tout au dévouement désintéressé :

Salle PATRIA, rue du Marais, BRUXELLES

# CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

DIXIÈME ANNÉE

*Prendront la parole cet hiver :*

- 20 novembre, S. G. Mgr du BOIS de LA VILLERABEL, archevêque de Rouen, primat de Normandie : *Jeanne d'Arc, du bûcher à la réhabilitation.*
- 27 novembre, Le Commandant PIERRE WEISS, commandant le Bourget : *Les charmeurs de nuages.*
- 4 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les vedettes.*
- 11 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les têtes folles.*
- 18 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les fonctionnaires.*
- 8 janvier, M. HENRI MASSIS : *Les écrivains que j'ai connus.*
- 15 janvier, M. JEAN YBARNEGARAY, député des Basses-Pyrénées : *Lamartine, orateur de génie.*
- 22 janvier, M. JACQUES COPEAU, lecture : *L'Odyssée de Homère.*
- 29 janvier, Le Comte de SAINTE-AULAIRE, ambassadeur de France : *Talleyrand, sa vie, son œuvre.*
- 5 février, M. LÉON BÉRARD, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur.
- 12 février, M. MAURICE PALÉOLOGUE, de l'Académie française, ambassadeur de France : *Trois impératrices.*
- 19 février, Le Capitaine CARLO DELCROIX, grand mutilé de guerre, député au parlement italien.
- 26 février, M. PHILIPPE de LAS CASES, du barreau de Paris : *La Justice et son Palais.*
- 5 mars, Le Comte GONZAGUE DE REYNOLD, professeur à l'Université de Berne, membre suisse à la Commission de Coopération intellectuelle de la S. D. N. : *Où va l'Europe?*
- 12 mars, M. HILAIRE BELLOC : *Le génie du peuple anglais.*

La sixième conférence sera donnée le mardi 8 janvier, à 5 heures précises, par M. Henri MASSIS.  
SUJET : Les écrivains que j'ai connus.

Cartes particulières pour chaque conférence en vente à la Maison F. LAUWERYS, TREURENBERG, 30, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

## Dix Conférences

de M. ANDRÉ BELLESSORT sur VICTOR HUGO

Pour célébrer dignement le dixième anniversaire de leur fondation par S. Em. le Cardinal Mercier, les Conférences Cardinal Mercier offrent à leurs fidèles abonnés l'occasion d'entendre à Bruxelles, les dix conférences que M. ANDRÉ BELLESSORT fera cet hiver, à Paris, à la Société des Conférences, sur Victor Hugo.

Jeudi 17 janvier. — Des « Odes et Ballades » aux « Rayons

et Ombres ».

Jeudi 24 janvier. — Le Théâtre de Hugo.

Jeudi 31 janvier. — Ses premiers romans : « Notre-Dame

de Paris ».

Jeudi 7 février. — Victor Hugo journaliste et voyageur :

« les Choses vues » et « le Rhin ».

Jeudi 14 février. — L'Exil : « Napoléon-le-Petit » et « les

Châtiments ».

Jeudi 21 février. — Le poète épique : « La Légende des

Siècles » et « la Fin de Satan ».

Jeudi 28 février. — Le lyrisme des « Contemplations », des

« Quatre Vents de l'Esprit » et de « Toute la Lyre ».

Jeudi 7 mars. — « Les Misérables ».

Jeudi 14 mars. — Les derniers romans : « les Travailleurs

de la Mer », « l'Homme qui rit », « Quatre-vingt-

treize ».

Jeudi 21 mars. — « De l'Année terrible » à l'année fatale.

LA LOCATION EST OUVERTE

Prix de l'abonnement à la série des dix conférences : 100 francs.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM. TÉL. : 220,50

— La bonne volonté des *gens*, me dit-il, on peut la désirer, mais il ne faut jamais compter dessus.

On ne s'étonnera pas si j'ajoute qu'avec une pareille défiance, avec ces finasseries où se révélait un arrière-fond de nature paysanne, Gevaert n'était pas toujours d'une sincérité exemplaire. Je m'en aperçus plus d'une fois. Le crime n'était pas grand. Notre organisation sociale a élevé le mensonge à la hauteur d'un instrument diplomatique et j'ai dit que Gevaert fut un grand diplomate. Mais ce qui est curieux, c'est que Gevaert était impitoyable pour le mensonge dans le cadre du service. C'était un procédé administratif dont il se réservait l'usage exclusif.

Vous avez pu vous apercevoir que Gevaert maniait volontiers l'ironie (arme peu généreuse aux mains des princes et des grands, auxquels on ne peut répondre). Personne n'était à l'abri de ses traits et je l'éprouvai plus d'une fois à mes dépens.

— Ce sont des idées qui sont bonnes à mettre dans le *Soir*, me répondit-il un jour à je ne sais quel propos. (Je collaborais alors à ce journal, ce qu'il feignit toujours d'ignorer, tout en le sachant parfaitement.)

— Ça, dis-je piteusement à Wotquenne quand le directeur eut tourné le dos, c'est une pierre dans mon jardin...

— Ce n'est pas une pierre, c'est un mur.

Un compositeur-amateur belge, aujourd'hui justement réputé, avait obtenu de Gevaert une audience afin de lui soumettre une sonate qu'il venait de composer. Gevaert parcourut le manuscrit :

— C'est bien, — mais c'est un peu long. Et souvenez-vous que ce qui est coupé ne sera jamais sifflé.

Il était aussi narquois et sceptique que Tincl était sérieux et convaincu. Ces qualités s'expriment d'une manière frappante dans les bustes — admirables, ceux-là — des deux musiciens qui ornent l'escalier de la salle de concerts du Conservatoire. On n'a jamais soupçonné le Dialogue des morts qui, toutes lumières éteintes, s'échange entre ces deux marbres. Gevaert, élégant et mince, la tête levée et avec son sourire narquois, regarde vers son successeur.

— Eh bien, qu'en dites-vous, de la direction du Conservatoire?

Et Tincl, tragique et orageux le beau front baissé sous l'admirable chevelure :

— Oui, je m'en souviendrai, de cette autre vie!

Avec ses dehors détachés et froids, Gevaert nourrissait des rancunes solides. Je ne sais s'il était homme à oublier jamais. On peut dire que l'article au picrate — publié en 1882 par Maurice Kufferath, dans le *Guide musical*, contre les concerts du Conservatoire, coûta des millions à la maison d'édition musicale qui éditait ce journal. Pendant des années, pas un professeur ou un élève du Conservatoire n'eût osé mettre les pieds dans cette maison maudite, contre laquelle Jouret avait organisé dans l'établissement une conjuration, une bénédiction des poignards assez burlesque. Ce n'était pas tout et Gevaert lui-même alla plus loin en provoquant la fondation, à Bruxelles, d'une filiale d'une maison d'édition étrangère, destinée à contrebattre l'autre. On m'affirma aussi (mais, ici, je ne puis rien garantir) que la malheureuse carrière d'Henry Waelpuut, le talentueux compositeur gantois (1845-1885), fut le résultat d'une semblable rancune de son vindicatif compatriote. C'est Waelpuut qui aurait découvert que le *trionfanz* de la cantate *Jacob van Artevelde* n'était autre chose que le vieux *loebahied* dont il a été question et qui l'aurait raconté. Gevaert ne le lui aurait jamais pardonné et aurait brisé la carrière de Waelpuut.

Cet égoïsme, ce scepticisme et cette goguenardise à froid avaient chez Gevaert quelque chose de glaçant. C'était un homme qui forçait l'admiration et le respect, non l'affection. Il avait un seul enthousiasme : Part — mais, celui-là, il l'avait bien.

Diderot remarque quelque part que les qualités morales d'un grand homme profitent surtout à son entourage, et ses défauts à des cercles plus éloignés. Paradoxe s'il s'agit des hommes qui eurent pour mission le bien matériel et moral de leurs semblables, mais vérité fréquente pour beaucoup d'autres. Somme toute, Nietzsche ne parlait pas autrement. L'inconvénient est que tout égoïste n'aurait qu'à s'instituer surhomme pour justifier son droit à l'exploitation du prochain. Mais sans l'égoïsme féroce de Richard Wagner, passant sur son entourage comme une roue, nous n'aurions peut-être ni les *Nibelungen*, ni *Tristan*, ni même la *Siegfried-Idyll*, qui valent bien les larmes de Mina Planer et de Mathilde Wesendonck, l'infortune de Hans von Bulow.

Les quelques travers de Gevaert faisaient partie d'un ensemble psychologique dont l'application artistique et administrative conduisit, en dernière analyse, à de magnifiques résultats pour la collectivité. Cela vaut bien quelques arbitrages, quelques entorses à la vérité à l'équité et au règlement, si ceux-ci en étaient la rançon obligée.

Cette conception directoriale doit-elle être donnée en exemple? La question ne se pose même pas. Les grands organisateurs sont toujours en harmonie avec le milieu qu'ils dominent. Depuis la mort de Gevaert, les temps sont changés. Un Gevaert tel que nous l'avons connu n'est plus concevable. Il serait immédiatement brisé, ou il devrait changer sa manière au point de n'être plus lui-même.

Tout compte fait, plutôt au Ciel que la Belgique nous donnât, en ce XX<sup>e</sup> siècle, seulement une douzaine d'hommes de cette envergure. J'ai dit et je répète qu'en ce qui me concerne, mon admiration pour lui ne fait que croître avec le temps. C'est pourquoi, il y a sept ans, publiant un livre où j'avais mis vingt années de mes émotions et de mes expérimentations artistiques et lui cherchant une dédicace autre que la dédicace banale, profitable et utile, j'inscrivis sur la première page : *A la haute mémoire de Gevaert*.

ERNEST CLOSSON.

## Le Pape bibliothécaire

On sait que Pie XI fut bibliothécaire dès le début de sa carrière sacerdotale, qu'il ne quitta l'Ambrosienne de Milan que pour venir à la Vaticane, en octobre 1911, nommé par S. S. Pie X, vice-préfet avec droit de succession. Le préfet était alors le P. Ehrle, actuellement cardinal. Son ancien collaborateur et successeur eut la joie de le revêtir de la pourpre romaine peu de temps après son élévation au Souverain Pontificat. Le vice-préfet dut assumer brusquement les fonctions de préfet quelques jours après la déclaration de la guerre, en septembre 1914. Le P. Ehrle rentra en Allemagne pour le temps des hostilités. Mgr Ratti gouverna la bibliothèque durant les années de guerre. Après l'armistice, il fut envoyé en Europe orientale comme délégué apostolique en Pologne et en Lithuanie. Bientôt, il recevait le titre de nonce apostolique auprès du Gouvernement polonais. En 1921, il était préconisé archevêque de Milan, puis élu cardinal. Le 6 février 1922, le conclave le désignait comme successeur de Benoît XV et de saint Pierre.

Tous les papes ont gardé jalousement et enrichi le trésor incomparable qu'est la bibliothèque vaticane. Mais il était à prévoir que Pie XI, bibliothécaire de carrière et ancien préfet de la Vaticane, se distinguerait entre tous par ses préoccupations et sa munificence envers la première bibliothèque de l'univers. Nos lecteurs vont, en effet, pouvoir en juger par quelques faits et quelques chiffres.

Le jour même de l'ouverture de son jubilé sacerdotal, Pie XI voulut inaugurer les nouvelles salles qu'il a fait construire et



aménager pour la bibliothèque vaticane. Le matin, il avait donné affectueusement la première communion à des enfants du peuple. Le soir, il conversait avec un aréopage de savants accourus pour assister à la cérémonie et pour manifester leur admiration au Pape qui fut et qui reste leur confrère.

Toute la bibliothèque a bénéficié des nouveaux aménagements. Nous n'entrerons pas ici dans des descriptions techniques que nous ferions fort maladroitement et qui n'intéresseraient peut-être pas tous les lecteurs de *La Revue catholique*. Signalons cependant un système très perfectionné de ventilation mécanique qui fait circuler entre les livres et sous les volumes eux-mêmes un courant d'air imperceptible et continu. Ainsi espère-t-on triompher des ennemis mortels des bibliothèques : la poussière, l'humidité et les parasites.

Pour se rendre compte de la nécessité des agrandissements dont le Saint-Père a voulu fêter l'achèvement le jour même où s'inaugurait son jubilé sacerdotal, il suffit d'énumérer les principales acquisitions faites sous son pontificat grâce à son intervention personnelle, et aussi les travaux de classement et de modernisation bibliographique qui ont été récemment entrepris et qui sont en cours d'exécution.

Peu de temps avant l'élection de Pie XI, arrivait au Vatican la bibliothèque du fameux archéologue De Rossi, trésor de manuscrits, d'incunables et de livres introuvables.

En 1922, furent mis en vente 320 manuscrits arabes et un manuscrit hébreu rapportés de l'Yémen par le savant chercheur Caprotti. Un groupe d'amis et d'admirateurs de l'ancien bibliothécaire de l'Ambrosienne se procura les moyens d'acheter cette précieuse collection. Elle fut offerte au Saint-Père par une délégation dont avait pris la tête le cardinal Gasquet, lui également illustration scientifique de la Cour romaine.

Quelque temps après, c'était la bibliothèque du prince Chigi qui faisait son entrée au Vatican. Déjà en 1918, Mgr Ratti en avait proposé et conseillé l'acquisition à Benoît XV. Elle faillit bien devenir propriété de l'Etat italien. Bibliothèque, cependant, d'origine et de composition ecclésiastiques et même pontificales. Elle avait été fondée par Alexandre VII et enrichie par trois cardinaux de la Maison Chigi. Elle contient plus de trois mille manuscrits et les bibliothèques des deux papes piccolomini, Pie II et Pie III. Le nombre des incunables de la bibliothèque Chigi est de trois cents, celui des autres volumes, de trente mille.

En 1926, une autre bibliothèque importante, la bibliothèque de la famille Ferraioli était donnée au Saint-Père. C'était un don de douze cents manuscrits et de quatre mille volumes.

Citons encore la bibliothèque de l'ancien archevêque d'Athènes, Mgr Louis Petit, acquise par Sa Sainteté pour ses quatre-vingts manuscrits grecs relatifs, généralement, au Droit canon, ses vingt exemplaires originaux de lettres patriarcales, ses huit mille volumes, dont la moitié en grec, et une collection très rare et très précieuse d'accoluties grecques réunies avec une patience infinie par Mgr Petit, qui préparait un ouvrage sur cette matière.

Une bibliothèque telle que la Vaticane ne devient utilisable que si les catalogues et les fichiers en sont dressés et tenus à jour, d'après les règles et la technique perfectionnées par cette science toute moderne qui a nom : la bibliothéconomie.

En 1926, la Fondation Carnegie envoya à la bibliothèque vaticane un spécialiste en cette science, M. Henry S. Pritchett. Celui-ci fut reçu avec tous les égards et toute l'amabilité possibles par les bibliothécaires vaticans et par le Saint-Père lui-même. Il proposa d'importantes améliorations et promit d'y intéresser la Fondation Carnegie. Celle-ci, ayant exprimé sa volonté de collaborer à la modernisation de la bibliothèque vaticane, Mgr Tisserant, puis deux autres bibliothécaires du Saint-Siège furent envoyés en Amérique, observer et s'instruire. Et à présent, le grand travail de refonte et d'unification des catalogues et des fichiers est commencé. On estime qu'il prendra une vingtaine d'années. Jusque-là, les diverses collections avaient chacune leurs catalogues et fichiers. En outre, les systèmes de classements, répondant à diverses époques, n'étaient pas uniformes ni suffisamment modernes. En attendant que le catalogue et le fichier universels de la Vaticane soient achevés et multipliés, une concentration provisoire a pu être opérée avec une rapidité étonnante, et elle facilite déjà considérablement les recherches scientifiques.

De toutes les bibliothèques du monde, la Vaticane est incon-

testablement la plus riche et la plus précieuse aux savants, croyants ou incroyants. L'esprit de continuité et de tradition du catholicisme, son culte loyal de la science et de la vérité lui ont permis d'enrichir de ce trésor le patrimoine de l'humanité. C'est un exemple remarquable des services temporels que rend l'Eglise à la civilisation.

LOUIS PICARD

## L'Évangile de Jésus-Christ

Le R. P. Lagrange m'en voudra-t-il de prétendre que la vie de Jésus qu'il vient de publier sous le titre *L'Évangile de Jésus-Christ* (1) n'est pas romancée, et même que sa manière est tout juste aux antipodes du roman?

Le fondateur de l'École biblique de Jérusalem est un écrivain peu à la mode. Il est exactement le contraire d'un écrivain frivole. C'est un homme qui vous arrive sans crier gare de sa Palestine, gris de poussière, et qui se met à débaler chez nous des caisses de bagages. Sa manie est d'être chargé d'érudition. Il ne respire bien que plové sous le fardeau des faits et serré dans le carcan de l'exactitude. On l'a prié d'écrire un livre facile. Il veut encore qu'il soit « irréprochable dans l'ordre de l'information et de la critique ».

Lui donner tort ou raison n'est pas notre but. Même si on aime l'histoire romancée, quand il s'agit de l'histoire de Jésus la chose est vraiment trop grave pour qu'on ne préfère pas une œuvre solide aux brillants paradoxes qu'un tard venu au culte de Cléo lance sur le marché littéraire.

\* \* \*

Pour son procédé d'exposition, *L'Évangile de Jésus-Christ* se présente sous la forme d'un commentaire de la *Synopse* que le R. P. Lagrange a publiée naguère en collaboration avec le R. P. Lavergne (2). Pour tirer tout le profit de sa lecture, il faudra donc, ou connaître déjà le texte évangélique, ou se référer souvent à cette *Synopse* qui a fractionné le texte, en a rapproché les parcelles d'après leurs ressemblances et les a ordonnées chronologiquement.

Suivant cette méthode délibérément choisie, et qui offre l'immense avantage de laisser parler, par les évangélistes, les témoins qui ont mené avec Jésus la vie commune, « marchant le jour, dormant aux étoiles, mangeant, sur la même barque ou dans les champs, le pain préparé au foyer improvisé qui les groupait pour un jour », suivant cette méthode à laquelle son génie s'est assoupli depuis si longtemps, le R. P. Lagrange ne raconte pas. Il explique le récit des autres. — mais ces autres sont les *Témoins* : — il glose les discours, mais ces discours sont ceux de Jésus. Aussi n'oserais-je me plaindre de ne pas retrouver ici la vivacité et l'allure dramatique qui font le charme et le succès persévérant de la *Vie de Jésus* de Fouard.

Je goûte d'autant mieux des centaines de passages où le R. P. Lagrange, si familier avec les gens et les choses de Palestine, avec sa géographie, avec toute la « couleur locale », ce *Cinquième Évangile* de Renan, si profondément imprégné en même temps de l'esprit du Christ, nous fait revivre tout à coup une situation, saisissante de réalité comme les nombreuses photographies faites

(1) M.-J. LAGRANGE, *L'Évangile de Jésus-Christ*, Paris, 1928.

(2) C. LAVERGNE, *Synopse des quatre Évangiles en français*, d'après la synopse grecque du R. P. M.-J. LAGRANGE, Paris, 1927. La synopse grecque est publiée sous le titre : *Synopsis Evangelica*.

expres (il y en a de superbes, la montée du bon Samaritain, la plaine de Jéricho, Ain Karim), qui illustrent l'Évangile de Jésus-Christ.

On se rappelle les conseils donnés par Jésus à ses disciples : « Ne prenez rien pour la route », etc. Le P. Lagrange :

« Le désintéressement doit être indéniabie, poussé jusqu'à la pauvreté, une pauvreté qui n'est pas étalée, mais qui entend demeurer telle. Le voyageur en Palestine emportait toujours avec lui quelques galettes de pain pour la route, quelques pièces de monnaie dans sa coiffure ou dans sa ceinture; s'il était monté sur un âne, il revêtait deux tuniques pour se garantir du froid. Mais le disciple ne prendra ni pain ni petite monnaie, ni une seconde tunique; il marchera à pied, et pourra donc s'appuyer sur le bâton du pauvre, chaussé de simples sandales, une feuille de cuir sous la plante des pieds attachée par des lanières. L'attitude d'un mendiant. Mais le mendiant qui fait profession de mendicité porte une besace qu'il entend bien remplir, même le mendiant religieux. Un quêteur au nom de la déesse syrienne aura l'occasion d'attester sa reconnaissance à sa patronne pour des profits incessants : soixante-dix besaces par voyage. Pas de besace pour les disciples! »

Relisez après cela Marc, VI, 7-9!

Voyez tout ce qu'il y a de concret, mais du concret étudié, du concret qui fut un jour du réel, dans ce petit tableau des dix vierges :

« Jésus donc évoque l'image de dix jeunes filles conviées aux noces d'une de leurs amies. Elles se sont rendues chez elle pour la féliciter, la parer, la distraire, en attendant que l'époux vienne pour le festin nuptial. Comme il faisait déjà nuit, ces jeunes filles sont sorties avec leurs petites lampes d'argile allumées. Il tient peu d'huile dans ces lampes. Aussi cinq d'entre elles, les vierges prudentes, ont emporté de petits flacons bien remplis; les autres, moins avisées, qu'on nomme les vierges folles, n'ont pas imaginé que l'époux tarderait à venir. Il ne vient pas cependant, et peu à peu la conversation tombe, tout ce jeune monde est somnolent, puis s'endort. Au milieu de la nuit, un cri retentit : « Voici l'époux » sortez au-devant de lui ». Aussitôt les vierges prudentes garnissent leurs lampes prêtes à s'éteindre ».

Écoutez donc une exégèse, sur la parole de l'apocalypse évangélique : « Où est le cadavre, se rassembleront les vautours ».

« ... C'est bien vers lui que se rassembleront les élus; mais c'est seulement pour indiquer la rapidité et la sûreté de leur vol, qu'il les compare à des vautours fondant droit sur leur proie, d'un instinct si assuré qu'il suffit de les voir tourner dans les airs pour savoir où est le cadavre ».

Qui écrit cela a vu tourner les vautours. « J'ai vu à Pétra, écrit en effet en note de ce passage le P. Lagrange, un Bédouin suivre le vol des vautours pour retrouver le corps du P. Vincent qu'on croyait mort, et qui heureusement reparut peu après. »

\* \* \*

La figure de Jésus, telle qu'on la dégage des évangiles par un long travail d'analyse, « tient-elle » solidement? Est-elle « vraisemblable »?

Le P. Lagrange ne pouvait pas éluder ce problème, quelles qu'en soient les difficultés et quelque primordial qu'il apparaisse. Car ce sont les problèmes essentiels que l'on traite le moins et qu'on réserve pour les autres, ceux qui viendront après nous.

Nous pouvons nous faire une idée très nette de Jésus, dit en substance le P. Lagrange. Un jeune Israélite, âgé d'un peu plus de trente ans, se présente au baptême inauguré par Jean-Baptiste,

l'an 27 de notre ère. Jean ayant été jeté en prison, il prêche le Règne de Dieu. Il entend par là une réalité intérieure, une réforme du cœur qu'il faut accepter pour que toute l'humanité se renouvelle.

Il fait des miracles, et ceci est plausible, même pour un historien.

Il a l'élan et la véhémence des prophètes, et la lucidité tranquille d'un sage.

Il est de son temps : « On ne nie pas que Jésus ait parlé le langage de son temps ; personne ne l'a fait avec cette grâce, cette motion, ce naturel presque négligé, mais cette pointe qui va jusqu'au cœur ».

Il avait un caractère et un cœur d'homme : « il était sévère pour lui sans aucune austérité éclatante, et doux pour les autres ; personne ne pouvait lui reprocher de péché, et il était miséricordieux pour les pécheurs. Il eut des amis parce qu'il savait les aimer, et il leur fut noblement fidèle jusqu'à prendre sur lui seul la responsabilité du crime qu'on lui imputait. Parmi les populations où la réserve était extrême au sujet des femmes, il les a laissées s'approcher de lui, et même subvenir à ses besoins ; il leur a parlé comme aux hommes du salut qui approchait ».

Cet homme est mort pour sa doctrine, on peut dire qu'il fut le premier à mourir pour une réforme purement religieuse. Après lui, le monde gréco-romain fut bouleversé par ses idées, quand elles lui furent prêchées, et surtout par le mouvement de sainteté qui eut son point de départ en lui.

Tous ces traits sont parfaitement cohérents, et un historien doit admettre la solidité de l'image que l'on se forme ainsi de l'homme Jésus de Nazareth, « martyr de la vérité religieuse ».

Cependant, un problème d'un genre très particulier se présente, qui fait chanceler bien des convictions, jusqu'à conduire à refuser à Jésus le Galiléen le droit d'avoir existé.

La raison? Jésus est adoré comme Dieu. Ses disciples l'ont tenu pour le Fils de Dieu, Dieu comme son Père. Ceux qui ont vécu le plus intimement avec lui prétendent qu'il imposait la conviction de sa divinité. Ils allèguent ses déclarations explicites, ses miracles, la réalisation d'anciennes prophéties en sa personne. Et alors, on en est réduit, ou à faire comme eux et à l'adorer, ou à lui rompre en visière. « Un homme tel que lui ne se laisse pas écarter comme un rêveur ou un halluciné ; personne aujourd'hui ne profère l'accusation odieuse et encore plus puéride de mensonge et de charlatanisme. Il faudrait dire — pardonnez-nous, Seigneur — que Jésus était vraiment atteint de folie. Cela a été écrit, mais vraiment cela ne compte pas. Car la folie est stérile. On en a compassion et on passe. »

Si Jésus a existé, s'il n'est pas un halluciné, s'il n'est pas un fou, il est Dieu!

Mais alors!

Le divin continue d'écraser notre raison. Cependant, en dehors du divin réalisé en Jésus, « il n'y a rien, rien qui compte pour nous, rien qui porte la marque de l'infini ».

\* \* \*

Renan et le R. P. Lagrange connaissent bien tous deux le cinquième évangile. Mais celui-là était un écrivain à la mode. Il aimait son Orient en poète romantique plus qu'en savant. Le reproche de légèreté, qu'Ewald lui jetait à la face en 1863, était bien mérité.

Renan et le P. Lagrange! Le contraste est complet entre ces deux hommes. Si je les rapproche, c'est en espérant que l'œuvre du courageux Dominicain pèsera, devant Dieu et devant les hommes, plus que celle de Renan.

LUCIEN CERFAUX,  
Professeur à l'Université de Louvain  
et au Grand Séminaire de Tournai.

## Les vingt-cinq ans

du

### « Volksverein », luxembourgeois

Le 26 décembre fut pour Luxembourg et le Grand-Duché une resplendissante journée d'action catholique. Le *Volksverein* fêtait ses noces d'argent. Or, qui dit *Volksverein* entend, là-bas, l'effort catholique en ce qu'il a de plus militant, de plus alerte et de plus jeune. Entre les diverses organisations laïques qui se partagent, au Grand-Duché, le champ — de bataille — du Seigneur, le *Volksverein* est celle qui personnifie le mieux la vigilance chrétienne, prête à parer les coups d'où qu'ils viennent et fécondant les acclamations de la défense par des expéditions de conquête en profondeur. Le *Volksverein* réalise, à Luxembourg, le type de l'entreprise générale d'action catholique.

Aussi est-il arrivé les mains pleines au cap du jubilé.

\*\*\*

Comme la plupart des institutions de ce genre, le *Volksverein* du Luxembourg doit sa création à l'anticléricalisme. Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, le socialisme montait au Grand-Duché. Socialisme antireligieux, à l'instar des pays voisins. Aux premiers lieux du XX<sup>e</sup> siècle, les libéraux furent à leur tour emportés par les étourdissements d'une espèce de combisme. Fin 1903, ils sonnaient le ralliement de leurs forces pour une campagne de déchristianisation et fondaient la « Ligue libérale du Luxembourg ».

Jusqu'alors, les catholiques se reposaient dans une molle sécurité. Leur position n'était-elle pas absolument sûre? Le Grand-Duché ne comptait-il pas 98 p. c. de catholiques? Pour l'enseignement du peuple, en dehors des moyens d'action purement religieux, ne disposaient-ils pas d'une puissance: le *Luxemburger Wort*, ce journal fondé en 1848, au lendemain même du décret sur la liberté de la presse? Pour toutes ces raisons, les catholiques du Luxembourg n'avaient guère songé à se constituer en milice: ils pratiquaient avec ferveur la religion et laissaient, au surplus, chacun remplir individuellement ses devoirs dans la vie civile.

L'assaut libéral et socialiste fut pour eux un dur réveil mais il révéla aussi une énergie qui n'attendait que l'occasion de paraître. Empruntant aussitôt leur formule d'action au *Volksverein* allemand, qui comptait près de quinze ans d'existence et de succès, les catholiques luxembourgeois suscitèrent de toutes parts des noyaux de militants — les « hommes de confiance » — et, à ces comités d'initiative, ils mirent en mains tracts, brochures, offres de conférences et programmes d'action pour tous les milieux sociaux. Ce fut une inondation soudaine d'imprimés et de discours. L'« agitation » secoua, après les villes, ces tranquilles villages blancs qui font penser, quand on les voit de loin parsemer la campagne, à de petites filles qui se reposent en cueillant des fleurs. A ces consciences innocentes, où l'action antichrétienne menaçait de faire intrusion, le *Volksverein* apportait, les marques de la virilité.

Cette campagne se prolongea pendant toute une série d'années. De 1908 à 1914, le péril restait imminent. Et le *Volksverein* demeura debout sur la brèche.

\*\*\*

Mais ses chefs se convainquirent bientôt qu'une part décisive de la campagne aurait à se livrer sur le terrain parlementaire. Là aussi, les éléments catholiques devaient entendre le cri d'alarme et de ralliement. Les mieux préparés à cette action n'étaient-ils pas les dirigeants mêmes du *Volksverein*? Assurément. Il se fit ainsi que cette institution religieuse de combat, improvisée sous l'attaque, donna naissance à un parti gouvernemental et lui confia les meilleurs de ses chefs. En 1914, après de longs tâtonnements, il est vrai, la *droite* se constituait en parti. Et le jeune avocat qui, dès les premières réunions de 1903, s'était révélé comme un entraîneur, Emile Reuter, conduisit dès lors une cohorte de députés catholiques imbus d'un bel esprit de concorde pour la réalisation

du programme social chrétien. En 1918, Reuter devenait ministre d'Etat — c'est-à-dire chef du gouvernement — et quittait la présidence du *Volksverein* qu'il occupait depuis les débuts. Il y était remplacé par un ami qui allait à son tour lui succéder dans les conseils de la couronne, M. Dupong, l'actuel ministre des Finances.

Le plus beau succès du *Volksverein* est d'avoir créé une filiale telle que le parti catholique. Mais ce gros héritier n'allait-il pas, comme les jeunes du pélican, dévorer un jour les entrailles de sa mère? Quelle raison d'être le *Volksverein* gardait-il après avoir poussé jusqu'au Parlement même le bastion de la défense catholique?

C'est ici qu'apparaît, dans le *Volksverein* luxembourgeois, le caractère spécifique de l'action catholique. Prolongement de l'Eglise vers la vie profane, cette action ne se limite jamais à un objectif particulier. Un but est-il atteint, elle trouve aussitôt autre chose à faire; il y a vraiment assez de déficiences morales et de maladies spirituelles dans notre monde moderne pour que quiconque désire agir n'éprouve d'autre embarras que celui du choix.

Le *Volksverein* s'était d'ailleurs toujours présenté comme une organisation d'ordre religieux. S'il avait agi en politique, ce n'était pas pour assumer toute la politique. Lorsque le prince porte la main sur l'autel, ceux qui défendent l'autel sont amenés à férier le prince. Ils ne prétendent pas pour autant à absorber le pouvoir civil. Ainsi en fut-il au Luxembourg. Malgré des confusions de personnalités qui subsistent, le *Volksverein* et la *droite* furent dès le début des organisations distinctes; ceci réserve entre autres avantages au *Volksverein* celui d'accueillir dans son sein des éléments qui, pour des motifs politiques, ont tourné le dos à la *droite*. On sait qu'il existe au Grand-Duché un groupe catholique dissident.

\*\*\*

Qu'allait donc faire le *Volksverein*, une fois dégagé de ses responsabilités du côté de l'Etat? Se vouer tout entier à l'œuvre d'éducation populaire, à l'*Aufklärung* religieuse et sociale. Ses groupements locaux se stabilisèrent en cercles d'études, ses équipes de conférenciers se renouvelèrent dans la jeunesse, leur armement se modernisa et la boîte de clichés à projections fit désormais partie intégrante de cet équipement. Pour stimuler le travail, il y a aussi le *Luxemburger Volk*, l'hebdomadaire qui complète auprès des adhérents du *Volksverein* l'action générale du vénérable et toujours jeune *Luxemburger Wort*. Celui-ci tire à 44.000, ce qui en fait une grosse puissance sur la population totale de 250.000 âmes que compte le Grand-Duché. Le *Lux. Volk* est servi aux 14.000 membres du *Volksverein* en échange de leur cotisation de dix francs.

Avec ces moyens d'action et quelques autres, comme les bibliothèques et les offices de consultation, le *Volksverein* entretient à présent une action moins éclatante, sans doute, que celle des débuts — ce n'est plus le panache des grands combats — mais tout aussi nécessaire.

Je disais qu'il aborde à son jubilé avec les mains pleines. Pleines, non seulement d'œuvres accomplies, mais aussi de projets d'avenir. M. Reuter, redevenu président, et le jeune directeur du Secrétariat, M. l'abbé Majerus, ont le sens des renouvellements. Deux choses les préoccupent spécialement: l'organisation agricole et la jeunesse. Chose curieuse, la coopération agricole n'a pas pris jusqu'ici, au Grand-Duché, l'essor qui fit de notre *Boerenbond* le colosse que l'on sait. Les caisses Raiffeisen y sont encore peu nombreuses. Le *Volksverein* mène en ce sens une active propagande. Il vise à gagner surtout la jeunesse agricole, pour laquelle il institue l'hiver dernier des séries de leçons et qui recevra incessamment un hebdomadaire éducatif adapté. Comme en Belgique, l'action catholique de la jeunesse se spécialise à mesure qu'elle cherche à atteindre les masses. Le Luxembourg possède, il est vrai, une organisation de jeunesse, mais on estime que ses 94 sections et ses 5.600 membres ne constituent pas un effectif satisfaisant.

C'est un réconfort, pour les « jeunes » de l'action catholique, de voir avec quelle alacrité un organisme qui a derrière lui un passé si bien fourni sait faire face à l'avenir et se rhabiller à neuf. Ne croyez pas que le jubilé du *Volksverein* eût l'allure un peu désuète, qu'on y tint un langage « 1903 » et que, comme il arrive, cette fête sonnât le glas. Nullement. Au contraire. C'est l'action catholique, formule Pie XI, qui a régné sur toute cette journée. Quel admirable unisson des discours pour célébrer le resserrement des énergies catholiques et pour chanter le culte militant du Christ-Roi!

Retenons-en cette déclaration de M. Reuter : « Toujours, le *Volksverein* a exercé son action en contact intime avec l'autorité ecclésiastique. Pour l'avenir, répondant joyeusement à l'appel du Pape, il se met sans réserve sur le terrain de l'action catholique, dans la direction de l'autorité diocésaine ». Des pareilles résolutions montrent la vitalité d'une œuvre et jaugent son sens catholique.

La journée de Luxembourg eut une autre signification que je dois signaler en terminant cette chronique. Le *Volksverein* avait invité à ses fêtes les organisations des pays voisins. Ce fut l'occasion d'une rencontre telle qu'il s'en fait malheureusement peu, et Luxembourg s'est révélé, pour l'action catholique internationale, comme un carrefour de bénédiction. Il y avait le Mgr Kaas, le nouveau président du Centre allemand, un voisin du Luxembourg grâce à sa qualité de Trévire. Son énergique appel à la confiance mutuelle des catholiques de toutes les nations a produit une très grosse impression; M. Dufour de la Thuillerie, commissaire général de la Marine, qui représentait la *Fédération Nationale Catholique* de France, a su y répondre en termes fort aimables. Il y eut, au cours de l'assemblée jubilaire, d'autres moments pathétiques. Celui, par exemple, où l'abbé Eber, directeur de la « Ligue Catholique d'Alsace », déclara qu'il ne représentait pas, lui, une nation, et que l'Alsace avait déjà parlé par la voix du représentant du général de Castelnau. Et encore la poignée de main donnée à Mgr Kaas par le si sympathique député de Metz, M. Schumann, en conclusion d'un discours en dialecte luxembourgeois. Le dialecte! Ce ne fut pas la moindre originalité de ces fêtes que d'avoir érigé ce moelleux langage en véhicule de l'action catholique, avec les grands discours de M. Reuter et de Mgr Nommesch, et même en instrument d'harmonie internationale.

C'est ainsi que Luxembourg ne se signalait pas seulement, l'autre jour, comme un carrefour des nations; c'était un cœur, d'où jaillissaient à flots les impulsions bienfaisantes.

GIOVANNI HOYOIS.

## Jeunesse d'hier et d'aujourd'hui

On entend souvent répéter, depuis la guerre, que les jeunes gens et même les enfants sont animés, aujourd'hui, d'un esprit déplorable.

« La génération qui pousse ne s'annonce pas bien, dit-on volontiers. Qu'advient-il du pauvre monde quand tous ces bambins et tous ces adolescents seront des hommes? La maxime nouvelle, éclosée dans la gèbe des tranchées; « Faut pas s'en faire! » exerce la plus désastreuse influence sur leur mentalité. Ils professent ostensiblement l'irrespect de tout. Plus rien n'est sacré pour eux. Le vent d'indiscipline et de révolte, qui souffle sur la société, a profondément ébranlé l'âme en fleur, elle-même. Où allons-nous? Où allons-nous? Il n'y a plus de rêve, plus d'illusion, plus d'enthousiasme, plus de galanterie, plus de désintéressement, plus de poésie, plus rien: il n'y a plus de vraie jeunesse. L'arrivisme, le mercantilisme, le lucre, la spéculation, les vains plaisirs, ont remplacé les généreuses ardeurs d'antan. Et il n'y a plus de candeur, de naïveté, de fraîcheur de cœur: il n'y a plus de vrais enfants! »

Vous avez entendu, maintes fois, développer ce thème toujours identique, au fond, dans ses variations diverses. Et, sans doute, avez-vous accepté en toute confiance cette manière de voir, comme on adopte souvent, sans contrôle, certaines opinions apparemment justifiées: elle fait partie, en effet, d'un lot d'idées courantes, reçues partout, et généralement admises comme des axiomes incontestables parce qu'incontestés.

Il y aurait, pourtant, quelques remarques à faire autour de cette apparente vérité.

Je ne vois aucune difficulté à reconnaître, si l'on y tient abso-

ument, que la jeunesse actuelle ne vaut pas celle qui l'a précédée. Les *laudatores temporis acti*, qui parlent de leur temps passé comme du bon temps, n'ont point tout à fait tort. Les jeunes gens d'avant-guerre avaient incontestablement des qualités que ceux d'aujourd'hui ont perdues. Et l'époque où ils vécurent fut sans aucun doute meilleure que la nôtre, à beaucoup de points de vue.

Encore faut-il reconnaître que les *laudatores* exagèrent un peu. Ils voient volontiers en beau, mais peut-être en trop beau le temps où ils étaient, eux-mêmes, jeunes, gais et bien-portants. Ils s'imaginent trop facilement que tout a changé autour d'eux, alors qu'eux aussi, et surtout, ont changé. La nostalgie des jours perdus, et qu'ils ne retrouveront plus quoiqu'ils fassent, leur fait trouver le temps présent plus morose qu'il ne l'est en réalité.

Pourtant, je l'ai dit: ils n'ont pas absolument et tout à fait tort. Ils nous ont donné trop de preuves qu'ils furent meilleurs que nous, pour que nous ne les croyions pas un peu. Nous prendrons notre revanche avec les marmots d'à présent, en leur prouvant, plus tard, quand nous serons vieux, la même vérité, qu'ils auront la bonne grâce d'accepter à leur tour. J'imagine que les choses ne se sont jamais passées autrement. Et il y a toujours moyen de s'entendre, pour peu qu'on y apporte de la bonne volonté.

Tout imparfaite qu'elle soit, la jeunesse d'aujourd'hui n'est pas uniquement et entièrement celle des dancings, des champs de courses, du péristyle de la Bourse, des gradins des plaines sportives. Il y en a tout de même une autre, une autre que préoccupe l'avenir, que passionne l'étude, que ne rebute point le travail, qui se porte vaillamment vers les belles et nobles œuvres, et aux yeux de laquelle la famille, le foyer, la nature, les traditions ont encore gardé leurs attraits. Tous nos jeunes gens ne rêvent pas de devenir des champions du cyclisme, et toutes nos jeunes filles des étoiles de cinéma. Il y a encore des adolescents qui ignorent les danses nègres et des demoiselles qui ne fument pas des cigarettes, en se croisant les jambes aux terrasses des bodegas.

N'imaginons point, d'autre part, que ce qui se voit aujourd'hui ne s'est jamais vu, et que nous voguons vers d'inévitables catastrophes. Quand M. Bergeret, parcourant la ville, vit, sur les murailles, des inscriptions malveillantes à son adresse, il reconnut tout de suite, à la tournure des textes, que les auteurs de ceux-ci devaient être des enfants. Et M. Bergeret, s'effraya tout d'abord de la précocité des mauvais instincts, en ces temps malheureux. Mais il songea aussitôt que les enfants qui l'insultaient avaient simplement perpétué une habitude héréditaire et que, déjà, les petits Romains couvraient les murs de *graffiti* peu respectueux pour leurs maîtres d'école. Et la désagréable aventure fut simplement, pour le professeur philosophe, prétexte à une souriante digression sur les *graffiti*.

Soyons donc optimistes. Admettons, sans plus, que ce qui se passe s'est, à peu de chose près, toujours passé.

Lorsqu'on rendit à la lumière la ville de Pompéi, ensevelie depuis des siècles dans sa couche de lave, on découvrit, sur maintes portes de jardins, de ces *graffiti*, dont j'ai parlé plus haut. Ils ont l'air d'être la traduction latine des inscriptions enfantines que nous pouvons lire, nous-mêmes, aujourd'hui, en des places analogues de nos rues et de nos venelles modernes: *Marcus amat Liviam*.

Sans doute, en les remarquant sur leur passage, les Pompéiens plus âgés ne manquaient-ils pas de secouer gravement la tête et de dire: « Il n'y a plus d'enfants! »

Deux mille ans ont passé. Rien n'est changé depuis, ou pas grand'chose. Il y a encore des enfants, l'on peut m'en croire, et il y en aura toujours.

Quant à la jeunesse, quoiqu'on en pense et qu'on en dise, il en restera toujours une également, une vraie, et qui ne cessera de valoir les meilleures d'autrefois.

ADOLPHE HARDY.

### ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (20, 17, 12, 11 ou 10 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnements accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la Revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

# Les idées et les faits

## Chronique des Idées

### Le chanoine Triest

Dans la galerie des grands bienfaiteurs de l'humanité dont s'enorgueillit la Belgique, nous avons salué, en 1927, la noble figure de Mgr Scheppers, fondateur des Frères et Sœurs de N. D. de la Miséricorde, « le Vincent de Paul malinois », comme l'appelèrent ses contemporains et, bientôt, peut-être, nous aurons la joie de le vénérer sur les autels. L'an dernier, à la date du 4 novembre, qui ramenait le 125<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut des Sœurs de la Charité de Gand — coïncidant avec le 25<sup>e</sup> anniversaire du généralat de Mgr Van Rechem, leur Supérieur général, une autre gloire de la Belgique charitable s'offrait à notre admiration, le chanoine Pierre-Joseph Triest, l'illustre créateur de cet Institut et de celui des Frères de la Charité, le Vincent de Paul belge. Il nous sera permis de l'évoquer ici en peu de mots, en nous inspirant de la notice historique publiée sous le voile de l'anonymat par une sœur de l'institution. Nos compatriotes ne sont pas assez fiers de ces grandes renommées qui sont entrées dans notre patrimoine national et il importe donc d'entretenir la flamme du souvenir pour en aviver le rayonnement.

Le chanoine Triest est bien des nôtres, et c'est à juste titre que le gouvernement érigea, en 1846, le beau mausolée de marbre blanc à l'entrée latérale de Sainte Gudule, avec cette inscription :

D O M.  
et Piac Memoriam  
Petri Josephi Triest  
qui  
intelligens super egenum et pauperem  
Pertransiit beneficiando  
M. D. C. C. C. XLVI.

Au Dieu très bon et très grand et à la pieuse mémoire de Pierre-Joseph Triest qui, ayant l'intelligence du pauvre et de l'indigent, a passé en faisant le bien, 1846.

Issu d'une vieille famille patricienne brabançonne, il est né à Bruxelles, le 31 août 1760, sur la paroisse S. Nicolas où il fut baptisé, comme les registres de l'église en font foi. Après les études d'humanités, faites à Gheel, à cause de la suppression du Collège des Jésuites, de philosophie à l'Université de Louvain, de théologie au Séminaire de Malines, il fut ordonné prêtre en 1786, par le Cardinal Archevêque de Malines, Frankenberg. Successivement coadjuteur à Notre-Dame de Malines, desservant à Assche, vicaire à Notre-Dame d'Hanswyck, il fut nommé curé de Saint-Pierre et chanoine de la Prévôté, à Renaix, qui, de 1802 à 1807, releva, comme on le sait, de l'archevêché de Malines. Prêtre non assermenté, c'est au péril de ses jours qu'il exerça clandestinement son ministère pendant les années néfastes de la Terreur et du Directoire. Pour échapper aux poursuites judiciaires qu'il avait encourues à raison d'un mariage religieux célèbre sans l'attestation écrite de l'antériorité du mariage civil, il fut déplacé à la cure de Lovendegem par l'évêque de Gand, Mgr Fallot de Beaumont, sous la juridiction duquel Renaix venait de passer à la suite du concordat. Renaix conservera les prémices de son zèle apostolique : un orphelinat pour jeunes filles indigentes.

C'est à Lovendegem que la Providence l'attendait. Elle le destinait à ce grand rôle qui échet aussi plus tard à Mgr Scheppers : après les ruines accumulées par le Joséphisme et la Révolution française, être un des principaux instruments de la renaissance religieuse au début du XIX<sup>e</sup> siècle par le relèvement des institutions hospitalières et enseignantes. Jamais, nous ne marquerons assez de gratitude envers ces pionniers de la première heure qui

ne se laissèrent pas décourager à la vue de l'universelle décadence, mais ranimèrent la foi et la pratique religieuse, refirent une Belgique chrétienne, digne de ses destinées.

Sur ce champ de l'apostolat, Pierre-Joseph Triest allait creuser un profond sillon, y jeter des semences qui lèveraient en moissons opulentes, mûrissant aujourd'hui encore au soleil du bon Dieu. D'où lui vint cette puissance ? Qui donna la fécondité à ses œuvres ? Toutes les pages de l'histoire de l'Eglise le proclament : ce secret de la pérennité, il faut le demander au bon plaisir de Dieu qui obtient de l' élu de son choix une correspondance si fidèle à ses vœux, une si parfaite conformité que tout réussit, parce que les apparentes initiatives de l'homme sont les réels desseins de la Providence.

Triest, marqué au front de ce signe, prédestiné pour servir l'Eglise et la Patrie par une diffusion extraordinaire de la charité, emploiera une trentaine d'années à susciter des œuvres qui dureront des siècles.

Il fondera, en 1803, l'Institut des Sœurs de Charité de Jésus et de Marie, à la fois hospitalier et enseignant, qui, répandu aujourd'hui en la Belgique entière, en Hollande, en Angleterre, au Congo, aux Indes Anglaises, dans le Punjab, à Ceylan, compte 1789 religieuses, réparties dans 61 Affiliations.

Il fondera l'Institut des *Frères de la Charité*, toujours florissant et prospère, merveilleusement adapté à toutes ses tâches ; le premier établissement en Belgique des sourdes-muettes à Terhaegen, honoré de la visite et de la faveur de Léopold I<sup>er</sup>, en 1833, et de la reine Marie-Louise ; la première maison de la Congrégation de Saint-Jean-de-Dieu (1825) et celle des Sœurs de la Sainte Enfance (1835).

Il avait fondé vingt-quatre maisons de Frères et de Sœurs, il nourrissait d'autres ambitions apostoliques, il avait dressé le plan d'autres créations, notamment d'une œuvre de Repenties, quand la mort lui apporta l'éternelle récompense de tant de labeurs, le 24 juin 1836. Près d'un siècle s'est écoulé depuis, des siècles passeront sans effacer la mémoire de ce bienfaiteur de l'humanité, sans ternir l'éclat ni affaiblir la puissance des monuments de son zèle et de sa charité.

C'est bien la charité que caractérise celui que l'on appelait « le bon Monsieur Triest », comme on disait « le bon Monsieur Vincent ». On le définissait aussi : cœur tendre d'une mère et tête d'un homme d'affaires. Et c'est vrai qu'aux vues larges et précises, à l'esprit d'organisation auquel n'échappait aucun détail, il unissait une compassion infinie pour les misères humaines et la passion de les soulager. A la vue d'une infortune, son cœur saignait, les gémissements d'un malade l'arrachaient à sa couche, toute affliction retentissait en son cœur et y éveillait le désir de la consoler. Comme chez Vincent de Paul, cette charité exquise, cette commisération universelle qui le faisait se pencher sur toutes les victimes du malheur, n'était pas sensibilité naturelle, simple frisson de pitié, c'était la surnaturelle charité du Christ, une flamme de ce brasier d'amour qu'est le Cœur de Jésus. Il n'y a que cette vertu là qui se donne tout entière, qui allume un feu inextinguible, qui se paie de l'ingratitude comme d'une récompense et goûte la joie surhumaine du sacrifice. Comme Vincent de Paul, le chanoine Triest voyait dans le pauvre le sacrement vivant du Christ, dans le souffrant un de ses membres endoloris et il allait d'un bond d'allégresse aux pires infirmités, aux chancres et aux ulcères, à toutes les tares et à toutes les abjections pour répandre sur toutes les misères le baume divin de la tendresse chrétienne.

Le grand philanthrope, constellé de décorations, investi de l'admiration officielle et publique, ne le taisons pas, était avant tout un grand homme de Dieu. D'une foi robuste, d'une haute piété sacerdotale, d'un attachement passionné à l'Eucharistie, d'une filiale dévotion envers la Vierge, Triest et son extraordinaire fécondité ne s'expliquent que par là. Il baigne dans le divin et agit avec la force de Dieu.

C'est à Lovendegem qu'il fut frappé de la décadence des mœurs et conçut le dessein de grouper quelques âmes pures pour lutter avec cette élite contre la corruption ambiante. Il loua une petite chambre à deux jeunes filles, Marie-Judica Lammens et Jacoba Chaeys, auxquelles s'adjoignirent bientôt Marie Convent et sa propre servante Johanna De Martelaer, pour leur permettre de faire le catéchisme et d'enseigner les rudiments à quelques pauvres enfants.

Cependant une pieuse châtelaine, M<sup>lle</sup> de Limmander, avait aménagé une habitation à cinq pièces, où la petite communauté fut installée, le 4 novembre 1803, à l'issue d'une retraite préparatoire. Lorsque ces bonnes filles y recueillirent des orphelines, victimes de l'épidémie qui sévit cette année-là, M<sup>lle</sup> de Limmander leur acquit définitivement la maison, encore existante mais transformée, qui est vraiment le berceau de l'Institut des Sœurs de Charité. De trouver un Bethléem au point de départ d'une grande institution est tout à fait classique. Le 2 juillet 1804, la chapelle de Lovendegem voyait la profession de six religieuses, qui enseignent, qui filent la toile, qui soignent les malades à domicile.

C'est l'ancienne abbaye de Bernardines de Ter Haegen, à Zuyddorp, près Axel, établie en 1230 par Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre, sous le vocable « Joie Notre-Dame », plus tard balayée par une irruption de la mer, puis reconstruite, puis saccagée par les Gueux de mer, détruite enfin par les flots destructeurs, c'est ce célèbre Ter Haegen qui devint, rebâti par le chanoine Triest, à partir du 30 juillet 1805, la maison-mère de son Institut des Sœurs de la Charité : à la fois, hospice d'incurables et orphelinat.

Favorisée par l'évêque, Mgr Failot de Beaumont, par le préfet de l'Escaut Fraipoult, le maire Dellafaille, la fondation fut approuvée par Napoléon, le 25 juin 1806, avec concession gratuite des bâtiments existants. Comme bien on le pense, le curé de Lovendegem était démissionnaire, Triest fut définitivement installé, le 26 décembre 1806, comme supérieur général, en même temps que chanoine honoraire de Saint-Bavon.

Législateur de sa Congrégation qui, pour se différencier des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, s'intitula « Association des Sœurs de Charité de Jésus et de Marie », le chanoine Triest leur traça une règle dont Rome approuva la sagesse et qui n'a pas cessé d'être sa sauvegarde.

L'idée mère de ces règles et observances, la conception centrale du chanoine Triest dans leur élaboration, c'est l'union de la vie active et de la vie contemplative. Les religieuses se donneront à Dieu dans la prière, avant de donner Dieu aux âmes par l'action. S'emplir de Dieu par la contemplation pour le répandre sur le prochain par les effluves de la charité.

Détail intéressant : il semble qu'en installant des filles dans une ancienne abbaye de Bernardines, le fondateur ait voulu qu'elles s'imprégnassent de l'esprit cistercien. Blanche sera la robe comme le vêtement des Trappistes, avec le scapulaire noir et l'ample coule, dont le silence de la Trappe sera une des normes essentielles de la vie des religieuses. C'est une des maximes de M. Triest que l'union avec Dieu s'obtient par le silence des vaines pensées, comme l'union fraternelle par le silence des vaines paroles. Le *Salve Regina* la salutation vespérale à Marie, lentement chantée, clôture la journée de la Sœur de Charité comme celle du Cistercien.

Voilà le type de la sœur hospitalière conçu par Triest : vivre dans une si persévérante union avec Dieu, le Dieu-Charité, que toute son activité extérieure ne soit autre chose qu'une prière prolongée. Ainsi armée et pénétrée de vertu surnaturelle, elle ira, la Sœur de Charité, à travers toutes les souffrances et toutes les épreuves, calme, seraine, souriante, versant à pleines mains sur toutes les plaies les calmants de l'amour.

L'expansion de l'Œuvre fut rapide. A la maison mère gantoise Triest affilia lui-même Courtrai en 1814, Saffelaere et Saint-Genois en 1815, Berthem (lez-Louvain) en 1817, Tournai en 1818, Bruges en 1820, Beirlegem en 1823, Renaix en 1825, Melsele et Anvers en 1826, Eecloo en 1830 et Bruxelles en 1834. Je ne puis sans dépasser les justes limites de cet article, énumérer les variétés d'institutions, depuis les écoles gardiennes, les orphelinats, les hospices, les instituts de sourds-muets, les asiles d'aliénés jusqu'aux écoles ménagères, professionnelles, les écoles pour infirmières, les pensionnats de dames et tant d'autres qui défraient l'activité des sœurs.

Sous le supérieur général de M. Benoit de Decker, (1836 à 1874) furent créées les affiliations suivantes : Lokeren, Saint-Trond, Gand (rue Saint-Liévin), Bruges (pensionnat et externat), Ixelles (rue du Parnasse), Mons, Neufvilles et Quatrecht.

Le supérieur général de M. Jean Janssens (1874 à 1889) fut marqué par les fondations de Velin et Tothington (Near Bury, England). C'est sous le supérieur de M. Roelands (de 1889 à 1903) que l'Institut entra dans la glorieuse carrière des missions. Alors furent créés les postes de Moranda (écoles et hospice), de Kirkanda, dans le Bas-Congo, en 1892, de Luluabourg, dans le Haut-Kasai, en 1894 et de Saint-Trudon, en 1908, dans la même région. En 1896, les Sœurs s'installèrent aussi à Galle (Templiers-Road) et dans le Punjab, à Lahore, en 1897, à Moulton en 1896, à Dalhousie en 1901 et à Khushpur en 1902.

S. G. M<sup>re</sup> Van Recheen, supérieur depuis le 26 octobre 1903 et évêque depuis 1914, préside, avec autant d'habileté que de dévouement, aux progrès incessants de l'Institut. Ainsi l'attestent, pour l'Europe : Melle et Venray (Hollande), en 1908, Bruxelles (boulevard du Midi, hospice pour aveugles) en 1909, Saint-Servais (Namur) en 1914, Marlines (Limbourg) en 1917, Louvenjoul (clinique psychiatrique de l'Université de Louvain, asile, cure de repos pour maladies nerveuses) en 1919; Bouge (lez-Namur) en 1920, le sanatorium pour tuberculeux de Mont-sur-Meuse, en 1921; Verviers, Ostende, Leuth (Limbourg) en 1922; Hynsdaele (Renaix), en 1925; Syssele (sanatorium pour tuberculeux), Dilbeek, Auderghem, Saint-Ghislain en 1927, Noordwijk (en construction) 1928 et Louvain (Voer des Capucins), Institut du cancer, école pour infirmières, pédagogie pour étudiantes depuis 1929.

Au Congo, des écoles ont été établies, en 1907, à Hemptinne et Saint-Benoît; des hôpitaux à Elisabethville, en 1911 (hôpital pour blancs avec enseignement primaire et moyen. Pensionnat cosmopolite, et en 1925, un hôpital pour indigènes (avec école); à Ndekesila (Haut-Kasai), en 1925; à Lubumbashi (Katanga), en 1926; à Kimpese (Bas-Congo) en 1927 et, la même année, à Panda (Katanga).

Tout ce fleuve magnifique qui roule ses eaux fécondantes jusque dans le cœur de l'Afrique et les profondeurs des Indes a pris sa source mystérieuse au petit village de Lovendegem en 1803, dans le cœur d'un vrai prêtre, d'un homme de Dieu qui n'a voulu autre chose qu'accomplir la volonté du Maître, épancher la charité dans les masses souffrantes.

Son nom est béni par des millions et des millions de malheureux qui ont trouvé dans ses œuvres consolation et réconfort. A son tour, il a fait bénir le Dieu de bonté et de miséricorde. La Belgique et l'Eglise l'acclament en répétant l'éloge de sa pierre tombale de Lovendegem et du mausolée de Sainte-Gudule : « Il a passé en faisant le bien. »

J. SCHYRGENS.

## Faits-divers et commentaires

### Histoire d'une jupe volée.

Dans la belle *Histoire de la ville et du ban d'Andenne* qu'il vient de publier (1), le docteur Melin raconte comment une jupe volée pensa déchaîner la révolution parmi les Andennais du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le 1<sup>er</sup> mai 1754, la nommée Jeanne-Joseph Lebrun rentrait à Andenne, revenant de Bruxelles où elle avait passé deux ans au service de la duchesse d'Arenberg. La barque qui la portait, ainsi que sa fortune, s'arrêta devant le cabaret de Jean Herbette. Cette fortune consistait en deux « bodets », sortes de paniers d'osier, qui furent laissés chez le cabaretier, en attendant qu'on les vint chercher. Et Jeanne-Joseph retourna chez elle.

Les bodets étaient fermés au cadenas. Mais pas si bien, toutefois, qu'on ne pût, en forçant un peu le couvercle, y fourrer la main, pour voir ce qu'ils contenaient.

— Qu'est-ce qu'on peut bien avoir dans ses malles, quand on

(1) Docteur A. MELIN : Une cité carolingienne. *Histoire de la ville et du ban d'Andenne* (Liège : Vullant-Catmanne, 1928, un vol. in-8<sup>o</sup> de 360 p. Prix : 30 francs.)

revient de chez la duchesse d'Arenberg? se demandait Marie Jeanne Piéret, la petite servante du cabaretier Herbet.

Elle mit le nez comme elle put dans les paniers et ramena, entre autres belles choses, une jupe de siamoise à fond blanc rayé de bleu et de rouge en forme de quadrille.

La pauvre était en train d'admirer cette étoffe magnifique, quand soudain elle vit arriver un homme, avec une brouette, qui venait chercher les bodets. Que faire? Pour ne point paraître curieuse, Marie-Jeanne se sauva dans la pièce voisine, emportant la merveille. Mais tout cela n'était pas prémédité, ainsi que plus tard elle l'expliqua aux juges. Elle se promettait bien de rendre la jupe; et elle l'eût même restituée tout de suite, si elle avait osé courir après l'homme à la brouette ou si celui-ci n'avait pas disparu si vite.

Lorsque Jeanne-Joseph Lebrun vida ses bodets, elle constata qu'on y avait fourragé malgré les cadenas, et que la robe sur laquelle elle comptait pour épater les Andennais, manquait. Elle se mit en campagne pour la retrouver et ne découvrit rien pendant quinze mois, jusqu'au dimanche 17 août 1755, où, assistant à la messe, elle reconnut, dans le tablier et le corset de sa voisine d'église, la fameuse jupe de siamoise transformée. On devine les cris d'orfraie qu'elle poussa, dès que l'office fut terminé, et la hâte qu'elle mit à aller dénoncer la voleuse.

Le lendemain, à l'aube, Marie-Jeanne Piéret était arrêtée par les sergents Renglet et Losson et écrouée « es conciergeries ».

Ce fut le vendredi 22 août que l'accusée comparut devant la Cour, composée de Jean-Joseph Polet, mayeur, Henri Malisoux et Henri Moreaux, échevins, et Pierre-Joseph Bonhivers, greffier. Comme l'âne des *Animaux malades de la peste*, elle exposa la tentation insurmontable où elle s'était trouvée devant les deux bodets; comment elle y avait introduit le bras et en avait ramené une jupe que l'arrivée de l'homme à la brouette l'avait malheureusement empêchée de remettre à sa place; elle exprima ensuite de vifs regrets de son acte, ajoutant même qu'il l'avait retenue, depuis quinze mois, d'approcher des sacrements. Elle montra enfin qu'au vol près, elle était une brave fille et méritait la clémence des juges.

Ceux-ci montrèrent, de leur côté, qu'ils ne s'étaient pas dérangés pour rien et salèrent la petite servante.

« Vu le procès criminellement intenté à charge de Marie-Jeanne Piéret, dit à peu près le jugement; par avis des jurispérites dénommés; pris égard néanmoins aux aveux ingénus de l'accusée, la condamnation d'être attachée aux estaples de ce lieu d'Andenne, dimanche prochain, au sortir de la messe paroissiale, et, le carcan au col, y rester exposée l'espace de deux heures pour servir d'exemple au peuple, et cela fait, la bannir du ban d'Andenne pendant vingt ans... »

Marie-Jeanne était donc condamnée à être mise au pilori, sur la place du Staple, le cou emprisonné dans un carcan, espèce de collier de fer attaché par une chaîne au poteau; puis elle devait disparaître pour vingt ans, de la circulation, nos bons ancêtres envoyant volontiers se faire pendre ailleurs les citoyens et citoyennes indésirables.

La peine fut-elle jugée exorbitante? Les juges étaient-ils impopulaires? La petite servante de Jean Herlette, qui donnait si gentiment à boire dans le café, était-elle au contraire en faveur auprès de tous les Andennais? Ou bien, peut-être, se disait-on que ce n'était pas un si grand crime d'avoir pris une robe à une femme de chambre qui en avait sans doute reçu beaucoup de la duchesse d'Arenberg.

Toujours est-il que la population d'Andenne prit mal la sentence et s'attacha à en contrarier l'exécution.

D'abord on ne retrouva plus l'ancien carcan et on dut en fabriquer un autre. Il fallait ensuite l'attacher au pilori. Personne n'osa se présenter pour ce travail.

Quelqu'un promit même de donner un écu à quiconque aurait le front de refuser cette besogne. Un autre annonça publiquement que si le carcan était attaché au pilori, il se faisait fort d'aller l'arracher avec le couteur de sa charrie.

Ne sachant où donner de la tête, le mayeur requit Lambert Lallemand, un tailleur de pierres. Mais celui-ci se défila, ayant trouvé sous sa porte une lettre anonyme ainsi conçue: « Lambert Lallemand, si tu as l'assurance d'aller plomber le carquand, nous te casserons la tête, fus (jût-co) au matin ou au soir, quand nous te trouverons à lé card (à l'écart) ou en chemin. » Si bien qu'on fut réduit à attacher le carcan au pilori au moyen d'une échelle.

Restait à trouver un bourreau pour exécuter la sentence, c'est-à-dire pour passer le cercle de fer au cou de la petite servante. L'ancien exécuteur des hautes-œuvres étant mort et n'ayant pas été remplacé.

D'abord personne ne se rencontra qui voulût le suppléer.

Le mayeur songea alors à un vieux gardeur de cochons, Florent Marchal, qui se trouvait dans la misère. Mais notre homme refusa fièrement de déshonorer une vie entièrement vouée au bien public et à la garde des porceaux, en allant meurtrir le cou d'albâtre d'une gentille concitoyenne.

— Vous aurez une pistole pour votre peine, lui dit-on.

— Non, non et non! répondit-il. Et ce serait encore non, si même vous emplissiez de pistoles mon vieux chapeau!

Le temps pressait et l'on était à la veille du jour fixé pour l'exécution. Le mayeur aux abois envoya le sergent Renglet à Seilles, avec mission de ramener un homme de meilleure volonté. Renglet trouva un écorcheur de soixante-treize ans, Pasquet Quinon, lequel, ayant accepté pour la somme de quatre escalins, arriva le dimanche matin, avec un sac vide pour y mettre des pains. Il entra chez le boulanger Tavier. Des femmes l'y suivirent et lui demandèrent de ses nouvelles. Il répondit naïvement qu'il était venu pour attacher une fille au pilori et qu'il achèterait deux pains avec le prix de ce travail. Des cris de colère éclatèrent contre lui.

— Laissez-moi aller me dédire! implora-t-il.

Et au milieu d'une grêle de pierres, il courut chez le mayeur:

— Je renonce à mes quatre escalins, dit-il hors d'haleine.

— Tu auras une pistole.

— Merci. Pas encore pour deux. J'aime mieux garder en sûreté mes vieux os!

Lorsqu'il sortit, annonçant qu'il retournait à Seilles, la foule l'acclama comme un héros, puis, en cortège, le conduisit chez Tavier où on l'abreuva largement et où on lui mit deux gros pains dans son sac.

Le mayeur convoqua la Cour qui ajourna l'exécution de la sentence au dimanche d'après. Finalement, on dut recourir à un habitant de Namur qui, arrivé de nuit, tira Marie-Jeanne de sa prison pendant que tout le monde assistait à la messe du dimanche, et lui passa le carcan au cou sans rencontrer de résistance.

Ce fut une belle fureur, à la sortie de l'office. Mais toute la force armée d'Andenne était massée au pied du pilori, prête à intervenir. Cependant la population encourageait de ses cris sympathiques la servante du café Herlette en son supplice.

Quant au bourreau, de peur d'être écartelé vif, il supplia qu'on le mit quelques jours en prison afin de permettre au peuple de s'apaiser. Et il fallut l'encadrer d'une escorte de sergents lorsqu'il sortit d'Andenne pour regagner Namur.

OMER ENGLEBERT.

## Science politique et doctrine chrétienne

Dans le numéro de décembre des *Recherches de Science Religieuse* (une revue-annexe des *Etudes* des PP. Jésuites de Paris), le R. P. Guy de Broglie a commencé une remarquable étude sur la *science politique et la doctrine chrétienne*. Tout serait à reproduire.

Après avoir établi que la science politique est : *la connaissance abstraite et universelle de la nature intime du bien public et des moyens par lesquels les membres de la Cité peuvent le promouvoir*, l'auteur explique comment la science politique diffère de la doctrine chrétienne par la fin qui la spécialise.

« On dira que la science politique est encore essentiellement une science de l'utile, tandis que la morale civique fait partie de la science de l'honnête. »

Puis le P. de Broglie examine : *Comment la science politique diffère de la doctrine chrétienne par les moyens qu'elle prescrit.*

En somme, la conception que nous dénonçons, et qui, si elle ne se formule pas souvent avec cette précision, se rencontre, du moins à quelque degré, chez beaucoup de catholiques français, consiste essentiellement à voir dans le christianisme une *panacée*

*politico-sociale*, capable de remédier par elle-même à tous les maux publics. Et elle est d'autant plus délicate à réfuter qu'elle se colore facilement d'un faux air d'esprit de foi. Tâchons de bien voir d'abord comment on y glisse; nous constaterons ensuite combien elle est répandue; et puis nous en aborderons la critique.

Le point de départ de cette conception est une vérité sur laquelle nous aurons à revenir. Cette vérité, c'est que la réalisation du « bien public » inclut comme son principal élément la possession par les citoyens de la vérité religieuse et de la vertu. Mais au lieu d'en conclure simplement que le christianisme doit toujours être considéré et traité comme le *principal élément* du bien de la Cité, on se permet un premier saut de pensée, et on affirme hardiment qu'il est le *principal moyen* d'assurer tous les éléments du bien de la Cité;

La thèse triompherait avec plus d'éclat encore si l'on pouvait établir, par manière de contre-partie, que sans le christianisme, tout, dans l'Etat, doit marcher de travers. On s'y emploie donc avec zèle, et voici comment. N'est-il pas évident, remarque-t-on, que tout irait mal dans un Etat où les citoyens n'auraient aucune moralité, aucune conscience, donc aucun dévouement à la chose publique, mais se laisseraient constamment guider par leurs instincts les plus brutalement égoïstes? Or, de cette thèse catholique et certaine : qu'il n'y a d'honnêteté morale pleine et complète que par l'adhésion à la vérité religieuse, un nouveau bond de la pensée permet de passer à cette autre assertion (infiniment contestable) : qu'aucune espèce de moralité, même partielle et imparfaite, ne peut exister sans la religion. Ainsi on pense avoir établi que, sans la religion, toute vie sociale tourne fatalement à un combat de fauves, et donc que le christianisme est, pour toute réalisation, même partielle, du bien public, le moyen *nécessaire* en même temps que *suffisant* (1).

Enfin, quand on a ainsi montré dans le règne général du christianisme le moyen nécessaire et suffisant de tout sauver dans l'Etat, il reste à faire un dernier saut, mais qui ne saurait plus arrêter des esprits entraînés à cette manière de *sceptre-chasse*. Il s'agit d'appliquer tout ce qu'on a dit de l'utilité du christianisme lui-même au moyen le plus direct que nous ayons de le répandre autour de nous, c'est-à-dire à l'*apostolat*. D'où l'on conclut : si nous voulons servir le bien public, le vrai et le sûr moyen, c'est d'être des apôtres de la vérité chrétienne; et ceux-là, au contraire, perdent à peu près leur temps et leur peine qui, pour servir cette grande cause, cherchent des moyens d'un autre ordre.

Qui n'a pas lu, qui n'a pas entendu maintes fois des phrases comme celles-ci : « Pour résoudre les problèmes sociaux, il n'y a qu'un vrai remède, c'est de rendre plus chrétiens patrons et ouvriers »; ou encore : « Convertissez les hommes, et alors toutes les institutions politiques donneront de bons résultats »; ou encore : « Un vrai catholique n'a besoin pour réorganiser l'Etat que d'un seul code, qui est l'Evangile »; ou encore : « C'est par la croix et la prédication que Notre Seigneur a sauvé le monde. Pourquoi rêver d'autres moyens de sauver la France? » Ces idées se propagent sous mille formes différentes, dans des journaux, dans des revues, dans des tracts, dans des conférences, dans des sermons, dans des conversations privées, si bien que beaucoup d'âmes pieuses en sont venues à juger peu chrétien quiconque n'y applaudit point d'emblée.

On dirait vraiment que, pour beaucoup de nos compatriotes, l'esprit de foi consiste à confondre le plus constamment possible le travail de conversion et de sanctification des âmes avec le ser-

(1) Rappelons que pour saint Thomas, l'homme peut être un « bon citoyen », c'est-à-dire remplir tous les devoirs que lui impose le service du bien public, sans être un complet « homme de bien », c'est-à-dire sans remplir tous les devoirs d'homme (1<sup>o</sup> 2<sup>o</sup>, q. 92, a. 1, ad 3<sup>o</sup>). Or, c'est seulement pour être un homme de bien complet que la vie surnaturelle est indispensable; et, par suite, rien n'empêche au pécheur, voir un païen, d'être de « bons citoyens » (cf. 2<sup>o</sup> 2<sup>o</sup>, q. 23, a. 7). Il est donc permis de penser qu'une formation civique raisonnable peut conduire un peuple de païens à être surtout composé d'assez bons citoyens, ce qui permettra sans nul doute à ce peuple d'atteindre à une mesure déjà très appréciable d'ordre et de prospérité. On peut se représenter plus ou moins sur ce type les « vertus » des vieux Romains (cf. S. Aug., *De civ. Dei*, l. 5, c. 15; *P. L.* 41, 160); peut-être faut-il parler un peu de même du Japon moderne, et aussi de ces Etats-Unis d'Amérique où le sens civique reste assez vif, quoique la majorité des citoyens n'y professe plus, dit-on, aucune religion. Certes, on a le droit de dire que dans tous ces peuples le dévouement au bien public serait plus éclairé et mieux affirmé si la lumière divine y brillait dans les cœurs; mais soutenir que ce dévouement s'évanouit nécessairement et totalement là où la vérité religieuse est perdue, c'est également contraire à la raison et aux faits.

vice du bien public, et à proclamer finalement stérile pour la cité toute action qui n'impliquerait pas dans les citoyens un accroissement de vertu. N'avons-nous pas lu récemment, sous la signature d'un groupe de catholiques distingués, que la stabilité financière ne pouvait être assurée en France que par le retour à la religion celle-ci pouvant seule rendre aux gens de finance l'honnêteté, laquelle pourra seule garantir la valeur du franc? Ne désespérons donc pas d'entendre bientôt démontrer que les rues ne sauraient être convenablement pavées si les terrassiers n'agissent par vue de foi! Car, en vérité, il n'y a pas de raison pour s'arrêter dans la voie de ces surenchères.

La meilleure méthode pour éclairer cette question délicate sera peut-être de proposer d'abord au lecteur un apologue; nous n'aurons plus ensuite qu'à en détailler l'application.

Il naquit un jour, dans une certaine armée, un groupe d'officiers catholiques, qui crurent avoir enfin découvert les lois de la vraie sagesse. Or divers désordres s'étaient justement introduits depuis peu parmi les troupes; et les circonstances firent que l'on confia aux membres de ce petit cénacle le soin d'élaborer un plan de réforme. Voici quelle fut, en substance, leur délibération :

« Il est trop vrai, dit l'un, que ces soldats n'ont plus le sens de la discipline. Mais avez-vous songé, Messieurs, que l'obéissance est proprement une vertu, et que la seule vertu pleine a sa racine dans la foi et la charité? Le vrai moyen, pour qu'une parfaite obéissance règne dans notre armée, c'est donc que nos soldats deviennent plus chrétiens. Voilà où doit porter notre effort. »

« Il sévit aussi parmi ces troupes, continua un autre, de graves discordes; les soldats détestent leurs officiers; des rixes sanglantes ne cessent d'éclater entre les différents corps. Mais la charité divine, en se répandant dans ces âmes brutales, pourra, et pourra seule, les faire s'aimer comme des frères. Vraiment, toute autre concorde me semblerait bâtie sur le sable. Le bon remède, ici encore, sera que nos soldats deviennent plus chrétiens. »

« Il faut ajouter, reprit un troisième, que les officiers n'ont souvent aucune formation professionnelle sérieuse, et ne se mettent point en peine d'en acquérir. Le moyen sûr de remédier à ce mal serait évidemment de développer en eux un sens aigu de leur responsabilité. Stimulés alors par leur propre conscience, — combien plus efficace pour cela que tout juge extérieur — on les verra s'adonner inlassablement à l'étude de l'art militaire. Mais, seule encore, la religion peut nous donner des chefs si consciencieux. »

« Il y a aussi la question de l'armement, reprit un vieux général. Les canons manquent et la moitié des mitrailleuses sont hors de service... — Mais un lieutenant fit aussitôt remarquer qu'après tout, l'essentiel était d'avoir pour soi le Dieu des armées, comme il arriverait indubitablement quand les soldats et officiers seraient convertis; que, par suite, pour qui envisageait la question d'un point de vue « vraiment chrétien », la question des armements perdait presque toute importance.

Le général, qui était d'un génie conciliant, finit par se ranger à cet avis. « Mais, continua-t-il, trouvons maintenant un bon règlement, capable d'assurer la conversion des troupes. » Là-dessus, on se récria : « Un règlement, mon général, pour convertir des âmes? Notre-Seigneur et les apôtres procédaient-ils à coups de règlements? Les cœurs ne se gagnent pas par contrainte! Nous ne procéderons plus par des règlements, mais par de bons exemples, par de bons conseils, par des témoignages de charité fraternelle, par des conférences, des tracts et autres moyens d'apostolat. Voilà qui convertira les hommes! Ah! quels beaux jours pourra connaître encore l'armée de l'avenir quand tous les vieux barbons auront compris qu'au lieu de se préoccuper de réformes militaires, il n'y aurait, somme toute, qu'à s'occuper de la réforme morale et religieuse des militaires! »

On se leva sur cette belle pensée. On se mit à l'œuvre le soir même avec beaucoup de zèle et des légions d'apôtres bénévoles. Mais les résultats déconcertèrent les espérances, et le désordre atteignait bientôt, dans toute l'armée, des proportions que nous laissons imaginer aux lecteurs.

Quelqu'un de ces lecteurs a-t-il tenu pour sages les officiers que nous venons de lui présenter? Nous n'osons le croire. Mais alors nous demanderons comment il se fait qu'on ait admiré parfois certains « penseurs » chrétiens qui, en matière politique et sociale, déraisonnent de manière exactement parallèle. Car, s'il est absurde



de rêver la réforme d'une armée par la simple réforme morale et religieuse des soldats, comment serait-il sage de s'imaginer que le bon moyen de réformer une Cité, c'est tout simplement de s'employer à la réforme morale et religieuse des citoyens?

Mais, pour le mieux faire entendre, nous allons suivre dans le détail l'application de notre apologue. Nous signalerons donc quatre erreurs principales dans le jugement de ces pauvres cervelles, ou plutôt quatre aspects complémentaires d'une même erreur; et nous montrerons parallèlement comment tous ceux qui pensent trouver dans l'apostolat moral et religieux le remède fondamental des maux de l'État tombent en des méprises semblables.

Le premier tort de nos officiers, celui dont tous les autres dérivent, c'est de méconnaître qu'en tout ordre de choses, les moyens doivent se proportionner à la fin; que, par suite, toute fin particulière et spéciale demande, pour être servie, un système particulier et spécial de moyens, dont la connaissance et l'emploi sont précisément l'affaire du spécialiste compétent. Ils ne se trompent pas, notons-le bien, lorsqu'ils prononcent que l'amendement moral et religieux des soldats sera fort utile aux fins militaires elles-mêmes. *Pietas ad omnia utilis est* (I Tim., 4, 8). Mais, ce qui leur échappe, c'est que la piété, par là même qu'elle est indistinctement utile à toutes les activités particulières, à celle du commerçant, du marin et du médecin comme à celle du soldat, ne peut suffire par elle seule à en régler aucune, sinon il faudrait dire qu'un bon chrétien est par là même pleinement formé à toutes les professions concevables. La formation d'un bon soldat, et, à plus forte raison, la formation d'une bonne armée, exigent donc la mise en œuvre d'autres règles que celles qui servent à former le chrétien comme tel. Et, ce qu'on demande au réformateur militaire, c'est avant tout d'avoir la science de ces règles particulières et spéciales, — la conversion morale et religieuse des soldats n'étant pas plus, après tout, son affaire, qu'elle n'est celle de tout autre chrétien zélé mis en rapport avec les troupes. D'où l'on voit que nos officiers, en déclarant ne plus vouloir s'occuper que de réforme morale et religieuse, renonçaient à exercer leur tâche spécifique de chefs et de réformateurs militaires, au grand détriment de la fin spécifiquement militaire qui, pour être bien servie, avait un besoin rigoureux de cette activité.

Or comprenons que les bons citoyens tombent dans une aberration toute semblable quand, la cause de la paix et de la prospérité publique se trouvant compromise dans l'État, ils refusent de prendre à cœur d'autres réformes que la réforme morale et religieuse des citoyens. Certes, ils ne se trompent pas, eux non plus, en estimant cette réforme morale et religieuse utile au bien général; mais ils se trompent en ne voyant pas que ce bien général, précisément parce qu'il est une fin spécifiquement définie, exige pour être obtenu l'application de règles particulières et spéciales, règles dont la connaissance et la mise en vigueur sont justement la tâche propre de quiconque doit coopérer directement à ce bien-là.

La nécessité de ces règles d'action particulières et spéciales apparaîtra plus clairement si l'on veut bien considérer ici que, comme il est accidentel au chrétien d'être ou n'être pas soldat ou médecin, il lui est aussi accidentel, en un sens, d'être citoyen et d'avoir à servir le bien public d'une société nationale; car il peut se faire, absolument parlant, qu'un chrétien vive, se sanctifie et sauve son âme dans une île déserte, ou simplement dans un pays étranger au sien. Donc, comme la tendance de l'homme à sa fin dernière n'implique pas essentiellement qu'il exerce l'activité de soldat ou de médecin, cette tendance n'implique pas non plus par elle-même que l'homme ordonne sa vie selon ce qu'exige le service d'une collectivité humaine. Mais alors n'est-il pas clair que pour adapter son action non seulement au service de sa fin dernière, mais encore au service d'une telle collectivité, la vie de l'individu devra, de toute nécessité, se plier à des règles nouvelles, spéciales, surajoutées, donc distinctes de celles qui se laissent immédiatement déduire du devoir qu'a tout membre du genre humain de tendre à sa fin dernière. Ce sont précisément ces règles-là, directement relatives au service du bien public, qui sont l'objet propre de la science politique, comme les règles spéciales et directement relatives aux fins militaires étaient l'objet de la science propre de l'officier.

les faire connaître, est tout juste aussi absurde que de rêver la réforme d'une armée sans l'intervention de mesures intelligemment calculées en vue de fins spécifiquement militaires. D'où l'on voit déjà qu'il ne faut pas louer comme très « catholiques », mais plutôt blâmer comme très inintelligents ceux qui déclarent que, pour réformer la Cité, la seule tâche vraiment capitale est de s'employer à la conversion religieuse et morale de leurs compatriotes: comme si, là où il s'agit de servir le bien public, l'apostolat pouvait jamais nous dispenser d'approfondir et d'appliquer les principes de la science qui a pour objets les moyens collectifs, c'est-à-dire les seuls moyens propres et directs, de le procurer!

Mais on le comprendra mieux encore si l'on veut bien passer à la considération d'une seconde illusion en laquelle tombaient les officiers de notre apologue. Ces pauvres gens se trompaient encore, et bien grossièrement, en majorant outre mesure l'influence qu'ils attribuaient à la religion et à la vertu, et en se figurant que cette influence pourrait, en fin de compte, suppléer à tout, même à l'armement des troupes. Il est clair, au contraire, pour tout homme de sens, que certaines conditions essentielles au bon service des fins militaires, notamment celle que nous venons de mentionner, ne bénéficient des influences morales et religieuses qu'en une petite mesure. De ce chef encore, il apparaît donc absurde de vouloir réduire un plan de réforme militaire à n'être qu'un plan de réforme morale et religieuse des soldats.

Or, ceux qui croient la réforme morale et religieuse des citoyens suffisante à garantir le service du bien public tombent dans une illusion pareille. Comme, en effet, il y a des armes bonnes ou mauvaises en elles-mêmes, indépendamment de la moralité des soldats, il y a des institutions publiques plus ou moins bonnes en elles-mêmes, c'est-à-dire qui, indépendamment de toute considération de moralité, se trouvent être plus ou moins aptes à servir ou à desservir l'État. Empruntons un exemple au passé, pour éviter ainsi toute discussion. Diverses républiques grecques avaient adopté jadis l'étrange coutume de faire désigner par le sort leurs plus hauts magistrats. Des multitudes entières, hypnotisées par l'idéal égalitaire, trouvaient alors sage et beau ce système. — Preuve qu'il faut se défier en ces matières de la mode et de l'engouement. Car aujourd'hui on s'accorde, et avec raison, à juger assez imparfait ce procédé de désignation, qui devait aboutir presque constamment à mettre les charges les plus importantes entre des mains inhabiles. La « moralisation », la « christianisation » du peuple aurait-elle pu conjurer les méfaits trop faciles à prévoir de ce régime de l'incompétence? Évidemment non. Tout ce que la religion aurait pu faire, à l'extrême rigueur, c'eût été de faire de tous les citoyens ainsi éligibles à de hautes fonctions des gens de bien. Mais elle ne saurait conférer au premier venu les aptitudes d'un chef d'État, pas plus qu'elle ne peut corriger aux mains d'un soldat chrétien les défauts d'une mitrailleuse. Rien n'empêche donc de concevoir une multitude d'excellents chrétiens que des institutions politiques peu sages jetteraient cependant en de graves et continuels périls. Il est donc clair, de ce chef encore, que le service du bien public demande autre chose que la vertu de tous, et que la bonne marche de l'État ne sera pas inamuablement garantie par cela seul que chacun remplira de son mieux sa tâche propre, comme le voulait un sophisme que nous avons rencontré tout à l'heure. Car il faut de plus, il faut, en outre, qu'au sein de tout le corps social les tâches elles-mêmes soient fixées et distribuées selon des règles sages, c'est-à-dire selon des règles vraiment conformes aux exigences complexes du bien public. Et c'est pourquoi nous sommes ramenés une seconde fois à la même conclusion: rien d'autre, non pas même la religion et la vertu, ne peut suppléer la science de ces règles, et l'action qui vise directement à les faire régner dans l'État, — c'est-à-dire la science et l'activité politiques.

## La revue catholique des idées et des faits

la plus répandue,

la moins chère,

la mieux informée

S'imaginer donc que le bien collectif peut être vraiment servi dans l'État sans la mise en vigueur de bonnes règles collectives, et donc sans un constant appel à la science qui a pour rôle de nous

## FRANCE

## Incrédulité contemporaine

d'un article du R. P. Gillet O. P. dans la *Vie intellectuelle* :

## L'incrédulité moderne

De tout temps, l'Église a eu affaire aux incroyants. Il y en eut à son berceau, l'histoire des hérésies en témoigne. Mais les hérétiques d'alors étaient à leur manière des croyants. S'ils faisaient un choix (1) dans la vérité révélée, c'est précisément parce qu'ils y croyaient. Je serais tenté d'en dire autant, toute proportion gardée, des Protestants qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, avec Luther, introduisirent la méthode du libre examen en matière de foi. Sans doute ils s'évadèrent de l'Église en refusant de se soumettre à son autorité infaillible, mais c'était soi-disant pour mieux croire, sous l'inspiration directe et individuelle de l'Esprit-Saint. A ce moment-là, personne parmi eux ne songeait à nier le surnaturel. Si depuis lors beaucoup d'entre eux s'y sont résolus, c'est parce qu'à l'épreuve la méthode du libre examen s'est montrée dissolvante et les a finalement soumis à d'autres influences contre lesquelles aucune autorité divine ne les garantissait plus.

La négation du surnaturel, en France, date surtout du jour où les Encyclopédistes, non plus sous le couvert du libre examen, mais à la faveur de la libre pensée généralisée, ont systématiquement opposé les enseignements de la raison à ceux de la foi. Sur la nature de la raison, d'ailleurs, ils étaient loin de s'entendre. En général, les Encyclopédistes furent de pauvres philosophes, moins préoccupés de penser, que de penser librement. Cependant c'est un fait digne de remarque : s'ils furent d'accord à peu près tous pour nier le surnaturel, quelques-uns, et non des moindres, continuèrent de croire en Dieu. Rappelons-nous la *Profession de foi du vicaire savoyard*, ou le culte de l'*Être suprême*, ou encore la reconnaissance du *Grand Architecte* de l'univers.

Il faut arriver au XIX<sup>e</sup> siècle pour voir reléguer Dieu de façon définitive dans le domaine des chrétiens, et donner à l'incrédulité cette forme absolue et soi-disant scientifique que nous constatons aujourd'hui, et qui l'a tant accréditée auprès des masses ignorantes.

Disons immédiatement, pour dissiper toute équivoque et enlever à cette analyse tout caractère tendancieux, que la science ici n'est pas en cause. Car elle n'est pas complice de ceux qui, faute de la bien connaître et de la respecter, se sont arrogé le droit de parler, en son nom, de réalités qui ne relèvent pas d'elle, ni de ses méthodes.

Cependant, si la science n'est pas responsable de ce que quelques-uns de ses adorateurs lui ont fait dire, c'est tout de même en son nom qu'ils ont parlé ; c'est son autorité infaillible qu'ils ont invoquée inconsciemment ou non, pour ruiner devant les foules le crédit de toute autre autorité, pour substituer, en particulier dans les consciences frustes, la religion de la science à la religion chrétienne. On a fait croire au peuple que, après avoir pendant des siècles tâtonné à la recherche de la vérité et fait appel à la notion artificielle de Dieu pour expliquer les faits qui échappent à son ignorance, puis à la raison humaine pour dissiper la notion elle-même de Dieu et la remplacer par des explications philosophiques, l'esprit humain en était venu à comprendre qu'il n'y a de réel et de vrai que les faits qui tombent sous nos sens, les lois auxquelles ils sont soumis, et la méthode scientifique qui permet de constater ces faits et de dégager ces lois. Comment le peuple, incapable de contrôler de pareilles affirmations, ne s'y serait-il pas laissé prendre ? Comment n'aurait-il pas recueilli avec ferveur une doctrine qui se faisait fort de lui expliquer le monde, sa nature, ses origines, sa destinée, sans sortir de l'expérience, et de lui aider à le conquérir pour la satisfaction immédiate de ses besoins les plus étendus, sinon les plus profonds, sans qu'il ait à se soucier d'un autre monde et d'une autre vie ? La science se présentait à lui avec de telles raisons de croire, des dogmes si séduisants, une morale si facile, un culte si simple ! Elle était bien, en effet, une religion nouvelle mise à sa portée, toute souriante et pleine de promesses. Pouvait-il hésiter à lui sacrifier l'autre religion, vieille sans doute de vingt siècles d'expérience, mais précisément trop vieille à son gré, et

qui avait le tort et la prétention d'endormir sa patience, de lui faire accepter sa misérable condition, ses épreuves, ses souffrances en échange d'une éternité problématique de bonheur ? Il n'hésita pas, ou, s'il hésita, ses hésitations ne furent pas de longue durée. En moins de cinquante ans, il s'est affranchi de ses croyances, et il met aujourd'hui autant de ferveur à nier Dieu qu'il en mettait jadis à y croire. Les magnifiques et rapides conquêtes de la science sur le terrain de la vie pratique furent ses raisons de croire à cette religion nouvelle, en même temps que les exemples d'incrédulité de ceux qui parlaient au nom de cette science et qui à cause d'elle depuis longtemps ne croyaient plus. Fort de ces raisons de croire, il donna son adhésion, les yeux fermés, aux dogmes nouveaux ; il trouva plus naturel, sinon plus glorieux, de descendre du singe que d'avoir été créé par Dieu, et plus commode de soumettre sa conduite à une morale utilitaire qui flattait ses passions qu'à une morale religieuse qui exaltait la souffrance et prétendait le mener à la destinée par le chemin de la Croix. Et parce qu'il devait tout cela à la science — sa sécurité d'esprit, la justification apparente de ses négations, l'espoir d'une émancipation prochaine, la délivrance de toute contrainte, le droit illimité au plaisir — il lui rendit le culte que jadis il rendait à Dieu, ne prononçant son nom qu'avec respect, attendant d'elle des miracles, et confiant dans sa puissance illimitée de progrès.

Voilà bien, je crois, la caractéristique de l'incrédulité moderne. C'est une foi retournée, foi aveugle à la toute-puissance de la science, au détriment de la foi traditionnelle. On a l'impression que cette foule incrédule continue de croire, et qu'elle vit de sa foi nouvelle ; qu'elle est travaillée par une sorte de mysticisme trouble qui, demain, sous le choc d'événements imprévus, dus à l'instabilité de notre politique, peut la pousser à tous les excès, à la réalisation de ses rêves messianiques, à ce qu'elle considère comme l'accomplissement légitime de sa destinée !

## La méthode de déchristianisation.

Reconnaissons franchement qu'à ses origines, l'École laïque fut présentée, en France, sous ce jour par ses fondateurs. Il fallait avant tout, disait-on, respecter les droits des pères de famille. Or ceux-ci, dans une France extrêmement divisée au point de vue religieux, envoyaient à l'école des enfants de toutes confessions, ou simplement libres-penseurs. De quel droit l'État aurait-il continué d'imposer à tous ces enfants un enseignement confessionnel ? En même temps qu'aux droits du père de famille ne serait-ce pas du même coup attenté aux droits de l'enfant ? Qu'en dehors de l'école — au foyer ou à l'église — les parents pressent soin d'assurer l'éducation religieuse de leurs fils ou de leurs filles, soit — rien de plus légitime, ni même de plus désirable. A l'école, le devoir s'imposait de dégager l'enseignement de tout ce qui dépassait les affirmations de la science ou de la raison, de le vider, en un mot, de tout élément confessionnel. Dans son libéralisme paternel, l'État se flattait même d'aller plus loin. Il ménageait les transitions nécessaires. Sans doute il cesserait d'être confessionnel, mais ne cesserait pas pour autant d'être religieux. On continuerait d'enseigner au nom de la raison l'existence de Dieu et d'expliquer ses commandements. Pourquoi, sur ce point, l'État serait-il plus intransigeant que les païens qui, avant l'ère chrétienne, mettaient ces vérités premières en tête de leurs programmes scolaires ? (1).

C'est ainsi qu'à l'origine — il y a environ cinquante ans — fut présenté au peuple français l'enseignement laïque. Je veux même croire que certains fondateurs du laïcisme ne manquèrent pas de sincérité dans leur entreprise et que leurs intentions demeuraient droites. Mais que valent des intentions devant les résultats que nous constatons aujourd'hui ? Dieu et ses commandements ont été rayés officiellement des programmes scolaires ! De bienveillante qu'elle était à l'origine, la neutralité s'est faite, en beaucoup d'endroits, malveillante. Le laïcisme religieux du début est devenu peu à peu irréligieux. La religion de la science a remplacé toute autre religion. Les écoles sont les chapelles où s'organise son culte, avec les instituteurs pour prêtres et les enfants pour fidèles. Il y a des exceptions, je le reconnais, et de nombreux instituteurs ne vont pas encore jusque-là. Mais combien, par milliers, vont

(1) Quant à ceux qui ne voudraient pas se contenter de ce régime libéral, ils auraient toujours la ressource des écoles libres, la liberté d'enseignement étant présentée alors comme un corollaire indispensable à la laïcité.

(1) Hérésie veut dire choix.

encore plus loin, et d'avance, par leur enseignement athée, rendent l'âme des enfants impénétrable à tout enseignement religieux au foyer ou à l'église! Un journal citait récemment (*Débats*, 24 janvier 1926) ce mot d'un Inspecteur d'Académie: « Quand un enfant sort de la classe, primaire encore capable de croire, c'est une faillite de l'école. » Authentique ou non, ce mot exprime le dessein nullement dissimulé de jeunes maîtres sortis tout frais nullement dissimulé de jeunes maîtres sortis tout frais émoulu des écoles normales. Combien, au surplus, qui, sous couleur de progrès scientifique, réduisent l'enseignement de la morale traditionnelle à celui d'une morale sociologique, où la société est présentée comme une chose sacrée, où le Dieu-Etat détrône le vrai Dieu, où la moralité se réduit au culte de la légalité! A l'aide des sciences et de l'histoire en particulier, de nombreux instituteurs habitués, dans ces nouveaux séminaires laïques que sont devenues les écoles normales, à regarder la science comme l'unique source du savoir, à prendre ses hypothèses pour des dogmes, pétrissent les cerveaux des enfants à leur image et les détachent pour jamais de leurs croyances!

On a beau dire que ces enfants, en grand nombre, ont continué à recevoir, en dehors de l'école, l'enseignement religieux. Une heure de catéchisme par semaine, pendant un an ou deux et dans des conditions défavorables, pourrait-elle exercer une durable influence sur des cerveaux d'enfants, qui, tous les jours et durant de longues années, reçoivent un enseignement contraire? Une fois la première communion faite, la plupart ont déserté l'église et ont été pris par le souci des intérêts matériels. Le journal, tout

aussi neutre et quelquefois tout aussi irréligieux que l'enseignement laïque, a remplacé pour eux la lecture de l'Évangile; peu à peu, à leurs yeux l'instituteur a représenté la science, le progrès, la civilisation, alors que le curé symbolisait l'ignorance, le fanatisme et la superstition. Puis avec le cinéma, le théâtre, le roman-feuilleton, la politique anticléricale a fait le reste. Quarante générations d'enfants élevés de cette manière nous ont fait un peuple d'incrédules, où, par milliers maintenant, les parents ne baptisent plus leurs enfants, vivent et meurent sans se soucier de la religion, sauf pour s'en moquer et quelquefois la haïr. Ah! que j'ai pitié de cette foule! *Misereor super turbam*. Lorsque Jésus-Christ prononça pour la première fois cette parole, apparemment il ne pensait qu'à la foule qui depuis deux jours avait oublié de manger pour se nourrir de la vérité divine tombant de ses lèvres. En réalité, le regard du Christ, qui n'est point limité par le temps ni par l'espace, dépassait ces quelques milliers d'hommes groupés à ses pieds, il s'arrêtait avec compassion sur ces masses ignorantes d'aujourd'hui qui, au contraire de ses auditeurs d'alors, se détournent de la vie divine pour vivre leur vie, comme ils disent, sans s'inquiéter d'autre chose que de leurs besoins et intérêts matériels. Ce qui lui arrachait ce cri de compassion, c'était de savoir que ces masses incultes ont été trompées à plaisir par ceux qui auraient dû se rendre compte que l'homme ne vit pas seulement de pain, ni d'hypothèses plus ou moins scientifiques, mais qu'il a surtout besoin, pour soutenir son travail et supporter ses souffrances, de cette parole de lumière et d'amour qui, il y a vingt siècles, a jailli du cœur même de Dieu.

**L.-R. THEVENET** EXPORTATION

180, rue Royale, BRUXELLES

Tél. 242.17

Ch. Post. 778.6

Succursales:

BRUXELLES

ANVERS

OSTENDE

Rue Neuve, 13

Rue du Berceau, 22

Rampe de Flandre, 25

Tél. 132.96

Tél. 267.72

LES MEILLEURES CIGARETTES

Tous les goûts - - Toutes les fantaisies

CHOIX UNIQUE EN ARTICLES DE CADEAUX

La publicité

dans

La Revue Catholique  
des Idées et des Faits

est

**TOUJOURS EFFICACE**



Vous faites erreur si vous emballez vous-  
mêmes les marchandises que vous exportez  
et vous vous exposez à des mécomptes!

Confiez vos emballages et vos expéditions à :



*4bis, quai des Dominicains*  
**GAND**

qui met ses 40 ans de pratique et d'expé-  
rience à votre entière disposition.

*Vous n'aurez pas à vous en repentir*

## TOUS LES TAPIS

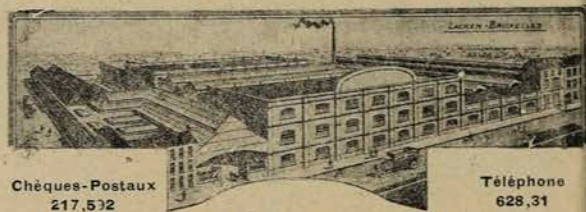
vendus les moins chers de toute la Belgique

### BOUCKOMS

47, Boulevard d'Avroy, 47, LIÈGE

Importateur direct de tapis d'ORIENT

Pour le gros : 14, place Saint-Jacques, Liège



Chèques-Postaux  
217.532

Téléphone  
628.31

**Société Générale Laitière**

SIÈGE SOCIAL : LAEKEN, 56 à 76, rue Edmond Tollenaer

(Hollandia - Laiterie Hygiénique d'Uccle - Maternelle - Delco)

Société anonyme

Seule Concessionnaire pour la Belgique  
du YOGHOURT du Dr. AXELROD

Produits spéciaux  
pour ENFANTS et MALADES

# DE BACKER-VANCAMP

BRUXELLES

73, rue Royale, 73

BRUXELLES

(EN FACE DE LA COLONNE DU CONGRÈS) — TÉL. 275,63



OBJETS D'ART --- PORCELAINES

— CRISTAUX —

VERRERIES D'ART

DE

LALIQUE

